

Évaluation de la mise en œuvre de la **Programmation 2021**

Rapport d'évaluation



Introduction



Après un premier rapport d'évaluation portant sur la mise en œuvre de la programmation en 2020¹ dont résultats avaient largement été tributaires du contexte sanitaire (57% des actions programmées en 2020 avaient été effectivement mises en œuvre), l'évaluation du programme d'action 2021 souligne sans conteste une dynamique positive à différents niveaux : déploiement effectif de l'ensemble des actions, enrichissement de la programmation, développement des coopérations à travers la mise en œuvre opérationnelle des projets, appréciation qualitative de premiers effets pour les bénéficiaires, etc.

Ce second rapport d'évaluation de la programmation de la cité éducative de Roubaix pour l'année 2021 repose sur un dispositif qui s'est lui-même enrichi (sans modifier le référentiel initial).

Il s'appuie en particulier sur :

- Une étude par questionnaire qui a été adressée en décembre 2021 aux porteurs de projet ayant une action directe auprès de bénéficiaires² : 24 répondants – soit un taux de participation de 58%)
- Un questionnaire spécifique en direction des PLFEQ : 9 contributions sur 10 – soit un taux de participation de 90%
- La réalisation de trois « monographie » (Stages prepa mat' ; Cité entreprenante ; Médiation sociale dans le 1^{er} degré) centrées sur les pratiques et la singularité des modes d'intervention.
- Les contributions des porteurs de projet lors des six « rendez-vous du réseau » organisé en 2021³
- Les diverses contributions et observations de COPAS : participation aux réunions et instances de la cité éducative ; entretiens de bénéficiaires ou de porteurs de projet liés à la réalisation des lettres d'information et à la rédaction de dossiers : équipe médico-sociale, comité des habitants, espaces ressources numériques de proximité, etc.)⁴
- Les indicateurs issus de la revue de projet 2021 présenté en novembre

Ce second rapport, conformément aux engagements énoncés dans la convention⁵, les différents documents contractuels et lors des différentes réunions avec le réseau des acteurs de la cité éducative, a fait l'objet de temps d'échanges et débat, notamment

- Auprès des porteurs de projet et du réseau des acteurs le 4 février 2022 (mise en débat et enrichissement des premiers résultats)
- En comité technique (Troïka) le 28 février et 24 mars 2022
- En comité de pilotage le 9 mars 2022 (transmission des éléments de synthèse)

¹<https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix/la-boite-a-outils/ressources/rapport-devaluation-de-la-programmation-2020>

² Les actions dites « ressources » (coordination, pilotage, communication, etc.) inscrites dans la programmation financière sont intégrées dans l'évaluation globale du projet « cité éducative » réalisé par la troïka. Concrètement, l'action des CECQ n'est donc pas intégrée à ce rapport d'évaluation

³ 6 rencontres organisées en 2021 : 4 février, 27 avril, 7 mai, 27 mai, 5 octobre, 7 décembre

⁴ Cf dossiers et témoignages :

- <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix/la-boite-a-outils/ressources/espaces-ressources-numeriques-de-proximite-dossier-et-temoignages> ;
- <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix/la-boite-a-outils/ressources/comite-des-habitantes-dossier-et-temoignages>

⁵ cf. Annexes – 5.1. : « L'évaluation au cœur de la Cité éducative de Roubaix : quelques rappels » p. 54 et suiv.

Sommaire du rapport

1 -	Photographie de la programmation et de son évolution : vue d'ensemble	5
1.1.	Une structuration en adéquation avec les axes stratégiques initiaux... qui se conjugue avec un questionnement sur sa pleine appropriation	5
➤	Un cadre stratégique structurant au démarrage de la cité éducative	5
➤	Une programme d'action toujours cohérent avec les axes stratégiques initiaux.....	5
1.2.	Un programme d'action diversifié et qui continue à s'enrichir	8
➤	Une programmation qui prend en considération les différentes dimensions de la réussite éducative	8
➤	Un enrichissement de la programmation en 2021	9
1.3.	Des projets déployés sur l'ensemble de la Cité éducative de Roubaix	11
➤	Des actions mises en œuvre de manière équilibrée sur les deux secteurs de la cité éducative	11
➤	Le déploiement sur les quartiers.....	12
➤	Déploiement dans les réseaux d'éducation prioritaires	13
2 -	Les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de la programmation 2021	14
2.1.	Focale sur la mise en œuvre des projets.....	14
➤	Une implication des porteurs de projet dans la démarche d'évaluation	14
➤	à l'épreuve du terrain : une nette évolution de l'état d'avancement des projets.....	15
➤	à l'épreuve du terrain : l'atteinte des objectifs.....	15
➤	L'innovation dans les projets	17
➤	Le public visé et touché	19
➤	nombre de participants en fonction de la tranche d'âge et la répartition filles/garçons	23
2.2.	Focale sur les coopérations	25
➤	Les coopérations entre acteurs éducatifs de territoire	25
➤	Les coopérations avec les publics (parents/jeunes) : entre approfondissements et limites	34
2.3.	Le recours au droit commun	36
2.4.	La mesure des effets.....	38
➤	Une stratégie de mesure des effets à préciser	39
3 -	La contribution de la programmation à l'évaluation globale de la Cité éducative : APPRECIATION PAR CRITERES	45
3.1.	Pour rappel, quelques questions évaluatives	45
3.2.	L'effectivité	45
➤	Rappel des questions évaluatives.....	45
➤	Tableau de synthèse	45
3.3.	Efficacité	46
➤	Rappel des questions évaluatives.....	46
➤	Tableau de synthèse	46
3.4.	Cohérence/pertinence :	48
➤	Rappel des questions évaluatives.....	48
➤	Tableau de synthèse	48
3.5.	Conformité	49
➤	Rappel des questions évaluatives.....	49

➤	Tableau de synthèse	49
3.6.	Effets.....	50
➤	Rappel des questions évaluatives.....	50
➤	Tableau de synthèse	50
3.7.	Opinion	50
4 -	RESUME / SYNTHESE : Enseignements et préconisations	52
4.1.	Quelques points forts et axes d'amélioration repérés.....	52
4.2.	Perspectives et suivi des préconisations	53
➤	Concernant la programmation de la Cité éducative.....	53
➤	Concernant le projet de Cité éducative	55
5 -	ANNEXES : L'évaluation au cœur de la Cité éducative de Roubaix : quelques rappels	56
5.1	La cité éducative et l'évaluation	56
➤	Inscrire l'évaluation au cœur des pratiques de toutes les cités éducatives.....	56
➤	L'évaluation de la cite éducative de Roubaix.....	56
5.2.	Le référentiel d'évaluation de la Cité éducative de Roubaix.....	57
➤	Schéma de la démarche d'évaluation	57
5.3.	Comment est réalisée l'évaluation de la programmation.....	58
➤	Sens et approche de l'évaluation	58
➤	évaluer la programmation à travers trois grands objets	58
➤	L'accompagnement de COPAS dans la démarche d'évaluation	59
➤	Le calendrier de l'évaluation 2021 – zoom sur la phase étude par questionnaire	59
➤	Les sources / indicateurs utilisés pour ce rapport	59

1 - PHOTOGRAPHIE DE LA PROGRAMMATION ET DE SON EVOLUTION : VUE D'ENSEMBLE

Rappelons au préalable les **trois questions évaluatives centrales** de la programmation de la cité éducative de Roubaix :

- *La programmation dans sa globalité a-t-elle permis de mieux répondre aux trois grands objectifs visés : le renforcement des coopérations, la lutte contre les déterminismes et le développement de l'ambition ?*
- *L'offre éducative s'est-elle enrichie ?*
- *La qualité des actions proposées aux publics est-elle appréciable... ?*

Méthodologiquement, chacune de ces questions est analysée à l'aune de différents critères : l'effectivité, l'efficacité, la cohérence/pertinence, la conformité, l'impact, les effets et l'opinion.

1.1. Une structuration en adéquation avec les axes stratégiques initiaux... qui se conjugue avec un questionnement sur sa pleine appropriation

➤ UN CADRE STRATEGIQUE STRUCTURANT AU DEMARRAGE DE LA CITE EDUCATIVE

Rappelons qu'à l'origine, la programmation de la cité éducative de Roubaix est née dans la concertation (séminaire et ateliers de travail en octobre 2019) et que cette dernière a été structurée dès le départ au regard de **trois axes stratégiques**, comme le rappelle la note d'intention en date du 19 novembre 2019 :

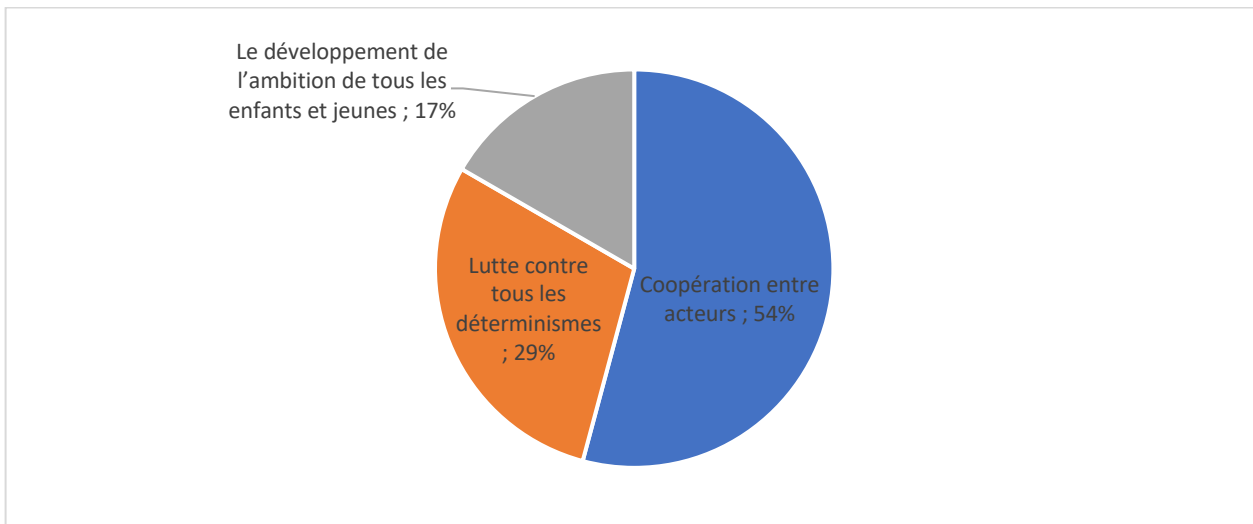
C'est donc sur la base des grands objectifs nationaux (conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles) que les représentants réunis de la Ville, de l'Éducation nationale et de la Préfecture ont établi la définition suivante.

La cité éducative de Roubaix, c'est la construction d'une super-plateforme de coopération où l'on dépasse les déterminismes pour révéler les potentiels et permettre à chacun de se réaliser.

Les trois axes stratégiques qui ont donc présidé à la construction du programme d'actions sont :

- I- le renforcement des coopérations entre tous les acteurs du champ éducatif ;
- II- la lutte contre tous les déterminismes ;
- III- le développement de l'ambition de tous les enfants et de tous les jeunes.

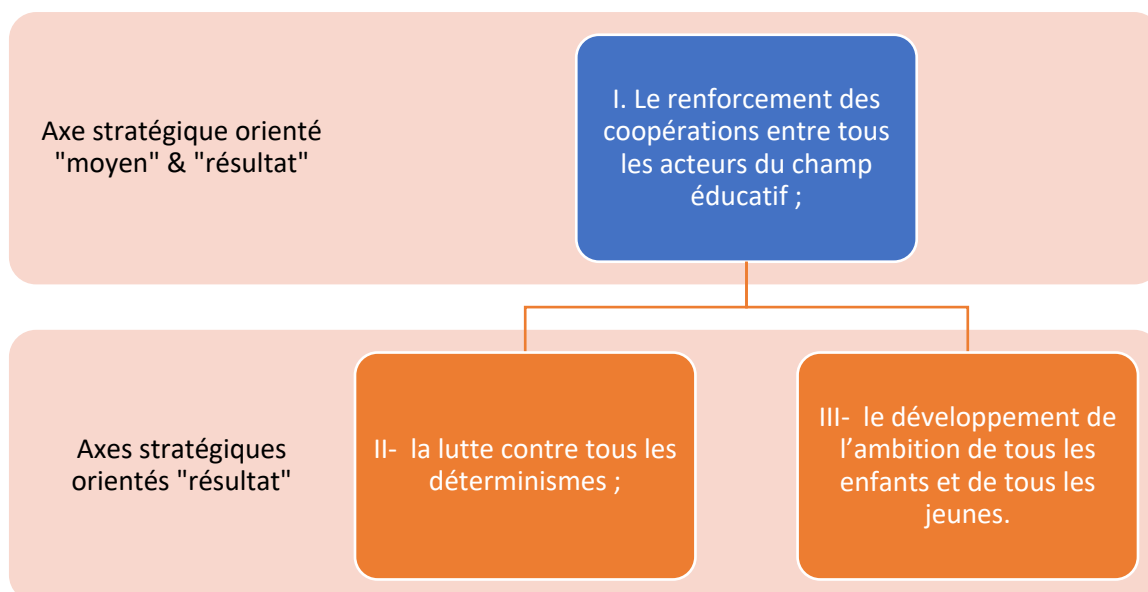
➤ UNE PROGRAMME D'ACTION TOUJOURS COHERENT AVEC LES AXES STRATEGIQUES INITIAUX



En 2021, l'image de la structuration de la programmation globale de la cité éducative (issue de l'enquête par questionnaire) fait état d'une **cohérence maintenue avec le cadre stratégique initial**. Les trois axes stratégiques sont représentés. Ainsi, à travers la mise en œuvre des actions dans leur diversité, la coopération entre tous les acteurs éducatifs reste l'axe majoritaire à 54% (58% en 2020), suivi de la lutte contre tous les déterminismes à 29% (21% en 2020) et le développement de l'ambition de tous les enfants et tous les jeunes à 17% (14% en 2020).

La forte représentation de l'axe « coopération entre acteurs » doit ici être éclairée. Pour les porteurs de projet, la coopération est à entendre comme un moyen, une manière d'agir favorisant l'atteinte des objectifs des actions qu'ils portent. Ainsi nous pourrions lire le graphique ci-dessus de la manière suivante : « *en 2021, le programme d'action s'est majoritairement (54%) déployé opérationnellement dans la coopération (effectivité, cohérence) pour répondre de manière la plus adaptée (pertinence) aux objectifs de lutte contre tous les déterminismes et de développement de l'ambition des enfants et des jeunes roubaisiens* ».

A ce titre et à partir du point de vue des acteurs qui mettent en œuvre le programme d'action, l'évaluation 2021 permet de **réordonner à l'épreuve du terrain les 3 axes stratégiques roubaisiens** :

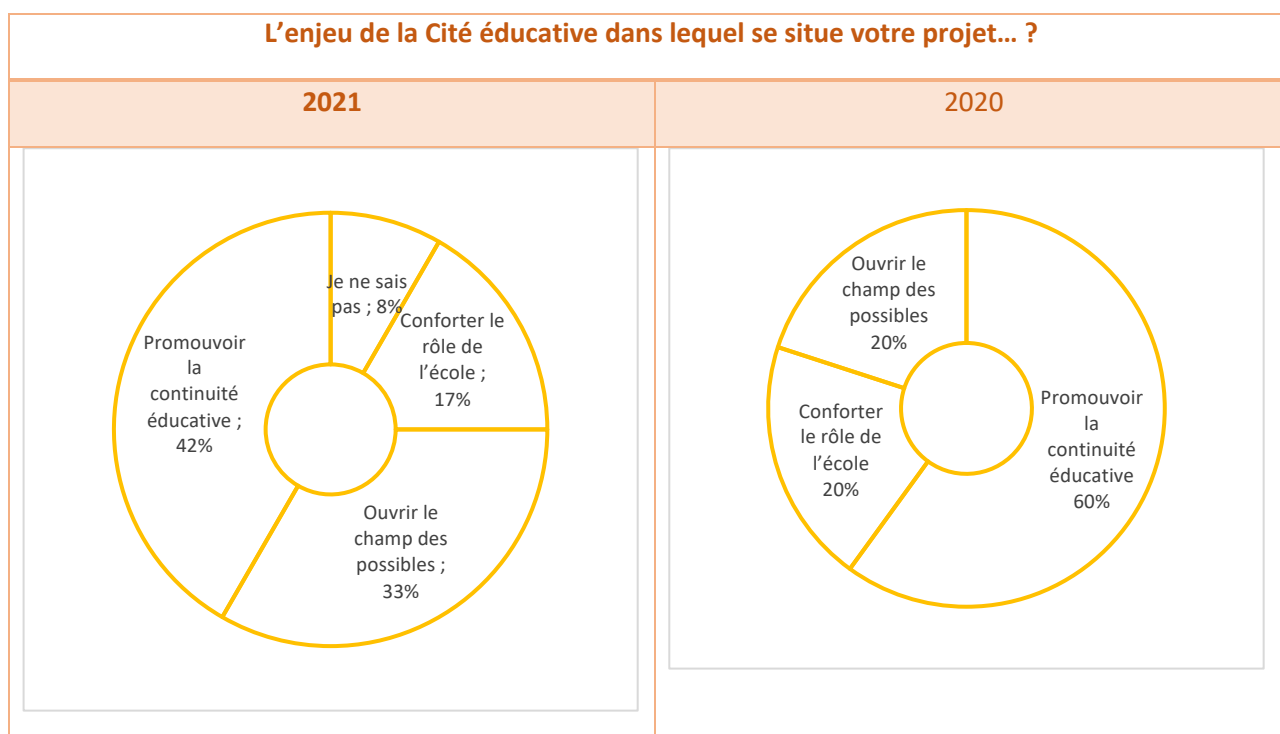


Pour autant, et même si les résultats ne sont pas totalement comparables, l'évaluateur fait état d'un écart significatif entre la photographie issue de l'enquête par questionnaire et celle issue de la revue de projet 2021.

Structuration de la programmation par axe stratégique	Revue de projet 2021 <i>Base 46 sous actions intégrant les actions « ressources »</i>	Enquête évaluation programmation 2021 24 porteurs de projet / action directe auprès de bénéficiaire
I. le renforcement des coopérations entre tous les acteurs du champ éducatif ;	28%	54%
II. La lutte contre tous les déterminismes ;	22%	29%
III. Le développement de l'ambition de tous les enfants et de tous les jeunes.	43%	17%
Ne sait pas	7%	0%

Ces écarts comme le ré-ordonnement évoqué précédemment nous amènent à questionner le niveau d'appropriation des axes roubaisiens et leur sens selon qu'il s'agisse des porteurs de projet (qui peuvent les réexaminer au regard de la mise en œuvre du projet) et les pilotes, en l'occurrence la troïka pour qui ces axes constituent une matrice plus stratégique qu'opérationnelle. Cette « distorsion » qui ne constitue pas en soi une difficulté majeure souligne l'enjeu permanent de la communication sur le sens de ce que recouvre un cadre stratégique d'une part et de l'évaluation d'autre part (nécessité de disposer d'une structuration stable et comparable).

Cet écart est d'ailleurs d'autant plus manifeste quand les porteurs de projet sont interrogés au regard des grands objectifs nationaux.

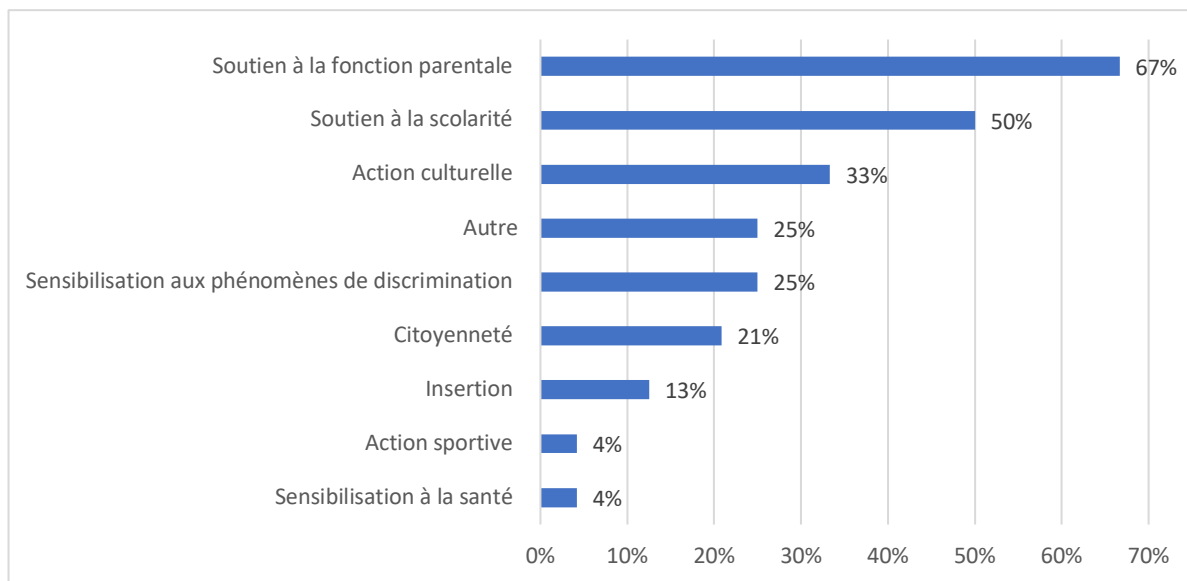


1.2. Un programme d'action diversifié et qui continue à s'enrichir

➤ UNE PROGRAMMATION QUI PREND EN CONSIDERATION LES DIFFERENTES DIMENSIONS DE LA REUSSITE EDUCATIVE

Au regard de la diversité des dimensions éducatives qui structurent la programmation de la Cité éducative roubaisienne, l'évaluateur souligne que les actions menées sont multiples et prennent en considération différentes dimensions de l'environnement de l'enfant et du jeune.

En cela elle s'inscrit bien dans une perspective de « réussite éducative » qui rappelons-le est plus large et englobante que la seule réussite scolaire et tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire.



Le graphique ci-dessus souligne que dans sa structuration la programmation est cohérente et pertinente quant à la recherche d'articulation des différents temps de l'enfant et du jeune et vise et a l'intention de leur donner les moyens de s'intégrer pleinement dans la société.

Le soutien à la fonction parentale apparaît comme en 2020 comme étant un pilier, une clé de voute de la programmation. Pour autant, cette forte représentation doit être analysée non pas comme une fin en soi mais dans une perspective plus stratégique : dans la programmation, le soutien à la parentalité vise à redonner du pouvoir d'agir aux parents pour qu'ils puissent gagner en confiance, en autonomie et se (re)positionner comme les premiers éducateurs de leurs enfants.

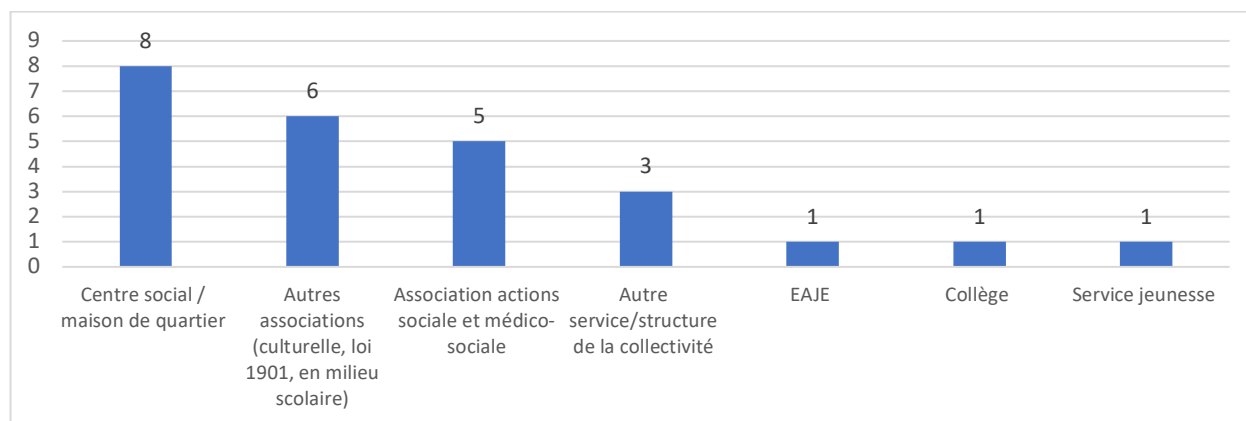
Si la santé est quant à elle faiblement représentée dans la structuration de la programmation, rappelons que certaines actions phares comme les « équipes médicosociales » y répondent en partie au sens de leur intervention au plan de l'inclusion et du soutien psycho-affectif.

Enfin, il est intéressant de noter que la typologie de la programmation 2021 fait apparaître plus nettement une dimension nouvelle : le numérique largement représenté dans la rubrique « Autre »⁶.

⁶ Numérique - Formation parents outils informatiques - Lutter contre la fracture numérique
Inclusion - Soutien psycho-affectif
Coéducation

Indiquons enfin que les actions de la programmation sont par ailleurs et logiquement mises en œuvre par une diversité d'intervenants éducatifs et socio-éducatifs. En effet, comme en 2020 figurent parmi les porteurs de projet ayant répondu à l'enquête par questionnaire des représentants de l'éducation nationale (DAFOP, collège Jean Lebas), des structures d'éducation populaire (centres sociaux roubaisiens, fédération des centres sociaux, AFEV, associations de proximité), du secteur social et médico-social (GAPAS), de la prévention (ADEP, Horizon 9), de la culture (Detournement, la pluie d'oiseaux), de la formation (IRIS formation) ainsi que des services de la collectivité (Médiathèque).

Rappelons également qu'en tant qu'instances partenariales de proximité, les CECQ n'apparaissent pas en tant que telles dans la liste des répondants, pour autant elles associent de manière partenariale dans le pilotage le service réussite éducative de la ville de Roubaix et l'éducation nationale (les collèges et les écoles du 1^{er} degré).



Soulignons en dernier lieu qu'au regard du territoire de la Cité éducative qui recouvre les 6 réseaux d'éducation prioritaire de la ville et l'ensemble des QPV, la programmation s'adresse de fait prioritairement à celle et ceux qui connaissent le plus de difficultés.

➤ UN ENRICHISSEMENT DE LA PROGRAMMATION EN 2021

Au cours de l'année 2020 et conformément à ce qui était prévu, 12 nouveaux projets avaient été sélectionnés (sur 49 reçus) via quatre appels à projet et un appel à manifestation d'intérêt⁷. Après quelques ajustements et négociations budgétaires pour certains projets, l'ensemble de ces derniers ont été mis en œuvre.

Alors qu'il n'était initialement pas prévu de nouvelles actions pour la programmation 2021, cette dernière s'est pourtant enrichie en particulier avec :

[La mise en place des Espaces Ressources Numériques de Proximité Parents](#)

À la suite du premier confinement et pour répondre aux enjeux de la fracture numérique, la Cité éducative a lancé un appel à projet pour la mise en place de ces espaces ressources numériques, fixes ou mobiles. Les projets ont été proposés et co-construits au sein de chaque Commission Écoles Collège Quartier (CECQ).

⁷ Quatre projets « Stages Prépa'Mat » (« Ouvrir les espaces/temps des écoles », Centre social Echo ; « A petits pas », Centre social Fresnoy-Mackellerie ; « Rencontre avec l'environnement scolaire », Centre social Hommelet ; « Bien attaché.e » pour bien décoller, La Marelle) ; un projet « Formation des parents : maîtrise des savoirs de base, au service de la coéducation porté par l'ADEP ; Un projet « Sensibiliser jeunes et adultes aux phénomènes de discrimination » porté par Iris formation et deux projets « familles comme fabricants de culture » (« Grandir en culture », Detournement et « Fête la rue », La pluie d'oiseaux)

Au cours de l'année 2021, 9 espaces ressources numériques ont été mis en place. Le financement a permis de répondre à des besoins de fonctionnement comme d'investissement.

Centre social	Adresse	Fixe/mobile	Permanences (horaires)	Formation(s)
Centre social de l'Alma	177, rue de l'Alma, ROUBAIX	FIXE et MOBILE	À définir (à partir de mars 2022)	Formation des professionnels fin février-début mars 2022 (suivie d'ateliers parents et enfants au centre social et dans les écoles du quartier)
Centre social E.C.H.O.	60, rue d'Oran, ROUBAIX	FIXE	Lundi – Mardi – Jeudi (16h – 18h)	1 ^{er} trimestre 2022
Centre social Assia Djebar	1, rue Dupuy de Lôme, ROUBAIX	FIXE	Du lundi au jeudi (9h-12h et 14h-17h30) Le vendredi (9h-12h)	Formations effectuées au mois de juin Nouvelles formations à venir (dates à définir)
Centre social Fresnoy-Mackellerie	77, rue de Rome, ROUBAIX	MOBILE	Le mardi (9h-12h) Le jeudi (14h-16h)	À prévoir selon la formation des groupes
Centre social des 3 Villes	93, rue du Dr Schweitzer, Hem	FIXE et MOBILE	Le mercredi	Formation effectuée en fin d'année 2021
Centre social des 4 Quartiers	135, av. Roger Salengro, ROUBAIX	FIXE et MOBILE	Le vendredi (16h- 18h)	Formation des professionnels en 2021
Centre social de l'Hommelet	76, rue de la Paix, ROUBAIX	FIXE et MOBILE	Un lundi après-midi sur deux (ou sur rdv au 03.20.73.41.61)	Formation de parents effectuée en 2021 Formation des professionnels à venir
Centre social Basse Masure	111-113, rue Basse Masure, ROUBAIX	FIXE	Accès libre les mardi et jeudi matin Sur rendez-vous le reste de la semaine	Formations de parents effectuées en 2021
AFEV	Espace Grand' Rue – La Troisième Place	FIXE	Permanences numériques à destination des parents : jeudi 3 février et jeudi 7 avril 2022 de 14h à 16h	Ateliers parents-enfants sur l'usage du numérique et des réseaux sociaux (CM2-collège) : mercredi 9 mars et mercredi 4 mai 2022 de 14h à 16h

Onze projets labellisés « Écoles Collèges Lycées à identité remarquable »

Dans le cadre de l'appel à projet « Écoles-Collèges-Lycées à identité remarquable » cinq établissements du secondaire ont déposé un projet ainsi que six écoles élémentaires. Ce sont donc au total onze projets qui ont été déployés dans les établissements scolaires de la Cité éducative de Roubaix en 2021

Pour le second degré	Quatre collèges et un lycée sont lauréats. Parmi les thématiques mises en valeur : 3 projets portent sur la culture (lycée professionnel Turgot, collège Rosa Parks et collège Madame de Sévigné), 2 projets sur la thématique du développement durable (collèges Jean-Baptiste Lebas et Charles Baudelaire).
Pour le premier degré	Six écoles élémentaires et primaires sont lauréates. Parmi les thématiques mises en lumière : 4 projets portent sur la thématique de la citoyenneté (Écoles Blaise Pascal, Pierre de Ronsard niveau 1, Léo Lagrange et Lavoisier) et 2 projets sur la thématique du développement durable (École Pierre de Ronsard niveau 2 et École Léon Gambetta).

Le Plan Laïcité et Éducation à la Citoyenneté (PLEC) voté par la mairie en juillet 2021 et mis en œuvre à partir du premier semestre de l'année scolaire 2021-2022

Le PLEC a pour finalité de mobiliser l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels gravitant autour de l'enfant et de sa famille, au service de la sensibilisation aux valeurs de la République et au principe de laïcité. Il permet différentes interventions dans les écoles, la sensibilisation des acteurs éducatifs mais aussi des

temps d'échanges en direction des parents... L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation citoyenne sont au cœur de ses axes d'intervention. Trois thèmes prioritaires ont été retenus⁸ et une vingtaine d'actions a été programmée pour l'année scolaire 2021-2022, en cohérence avec les orientations de la Cité éducative de Roubaix.

La mise en place d'un projet expérimental : le Fonds social de l'écolier

L'année 2021 aura également été consacrée à l'expérimentation d'un fonds social destiné aux élèves du 1^{er} degré avec une enveloppe est de 4 000 euros par secteur de collège (jusqu'en juin 2021).

L'objectif est d'apporter un soutien financier aux familles pour l'achat de vêtements de sport, de vêtements et/ou de fournitures scolaires.

L'année 2021 aura permis de définir et de préciser avec les partenaires et notamment le département le fonctionnement du dispositif (composition de la commission d'examen des demandes ; documents et supports de saisine, notamment la « fiche de demande » ; confidentialité, critères d'examen, etc.)

En conclusion et à ce stade du rapport, ces différents indicateurs permettent ainsi à l'évaluateur de répondre positivement à deux questions évaluatives centrales de la programmation.

- En 2021 la cité éducative a contribué à l'enrichissement de l'offre éducative sur le territoire en 2021
- Cet enrichissement de la programmation cumulé avec sa diversité et la montée en puissance de la mise en œuvre des actions qui avaient démarré précédemment (cf. partie Résultats de l'évaluation / focale sur la mise en œuvre des projets », ci-après) permettent de mieux répondre aux trois grands objectifs visés par la cité éducative : le renforcement des coopérations, la lutte contre les déterminismes et le développement de l'ambition.

1.3. Des projets déployés sur l'ensemble de la Cité éducative de Roubaix

➤ DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE SUR LES DEUX SECTEURS DE LA CITE EDUCATIVE

La Cité éducative roubaissienne se caractérise par une répartition en deux secteurs d'intervention : le secteur Nord et le secteur Sud.

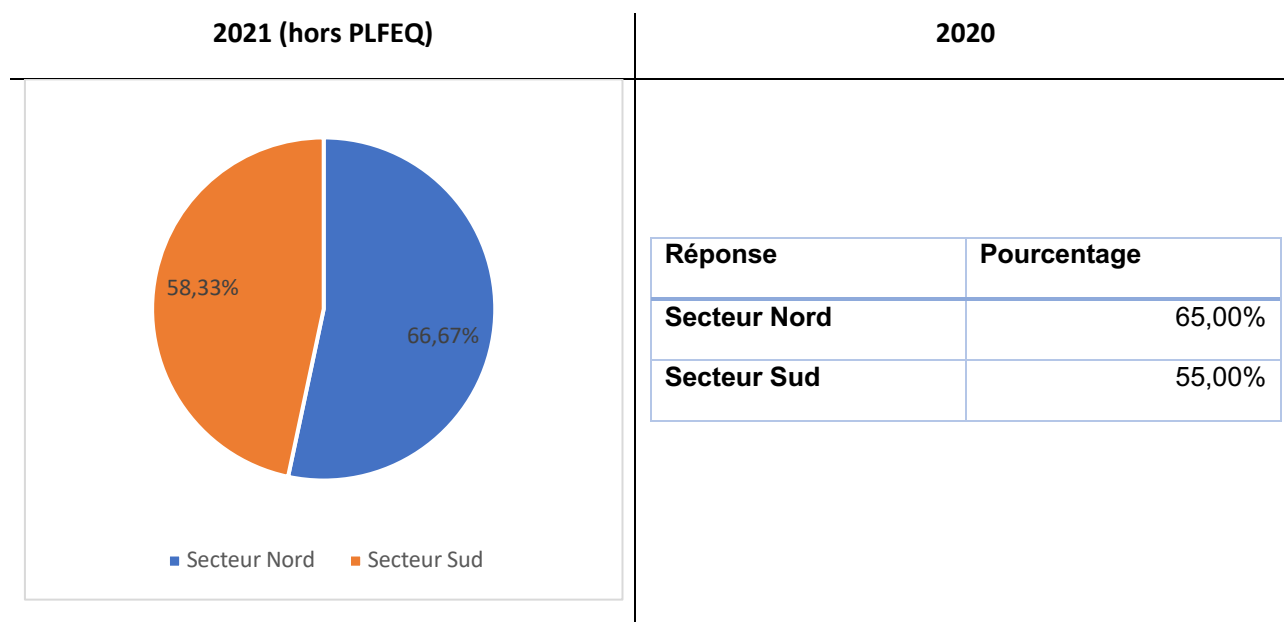
Comme en 2020, certaines actions portées par différents acteurs éducatifs ont été déployées simultanément sur les deux secteurs Cité éducative (Nord/Sud) et à l'échelle de plusieurs quartiers de la ville de Roubaix (Commissions écoles-collège-quartier, Démarche de croisement des savoirs et des pratiques, Stages Prépa Mat).

D'autres n'ont concerné qu'un secteur de la Cité éducative, c'est le cas du projet porté par l'AEP intitulé « SAS d'accueil pour collégiens exclus, temporairement ou définitivement ».

⁸ La lutte contre les violences et le harcèlement scolaire ; le développement de l'esprit critique, principe de laïcité, libertés de conscience et d'expression ; la lutte contre les stéréotypes, préjugés et respect filles-garçons. : Les différentes propositions d'intervention autour des deux premiers thèmes a donné lieu à la formalisation d'un catalogue "Laïcité" mis en ligne sur le site internet de la cité éducative :

- <https://www.citeseducatives.fr/sites/default/files/article/files/2022/01/26/Catalogue%20Violences%20et%20harc%3%A8lement%20scolaire%20-%20Plan%20La%3AFcit%3%A9%20et%20C%389ducation%20C%3A0%20la%20Citoyennet%3%A9.pdf>
- <https://www.citeseducatives.fr/sites/default/files/article/files/2022/01/26/Catalogue%20La%3AFcit%3%A9%20-%20Plan%20La%3AFcit%3%A9%20et%20C%389ducation%20C%3A0%20la%20Citoyennet%3%A9.pdf>

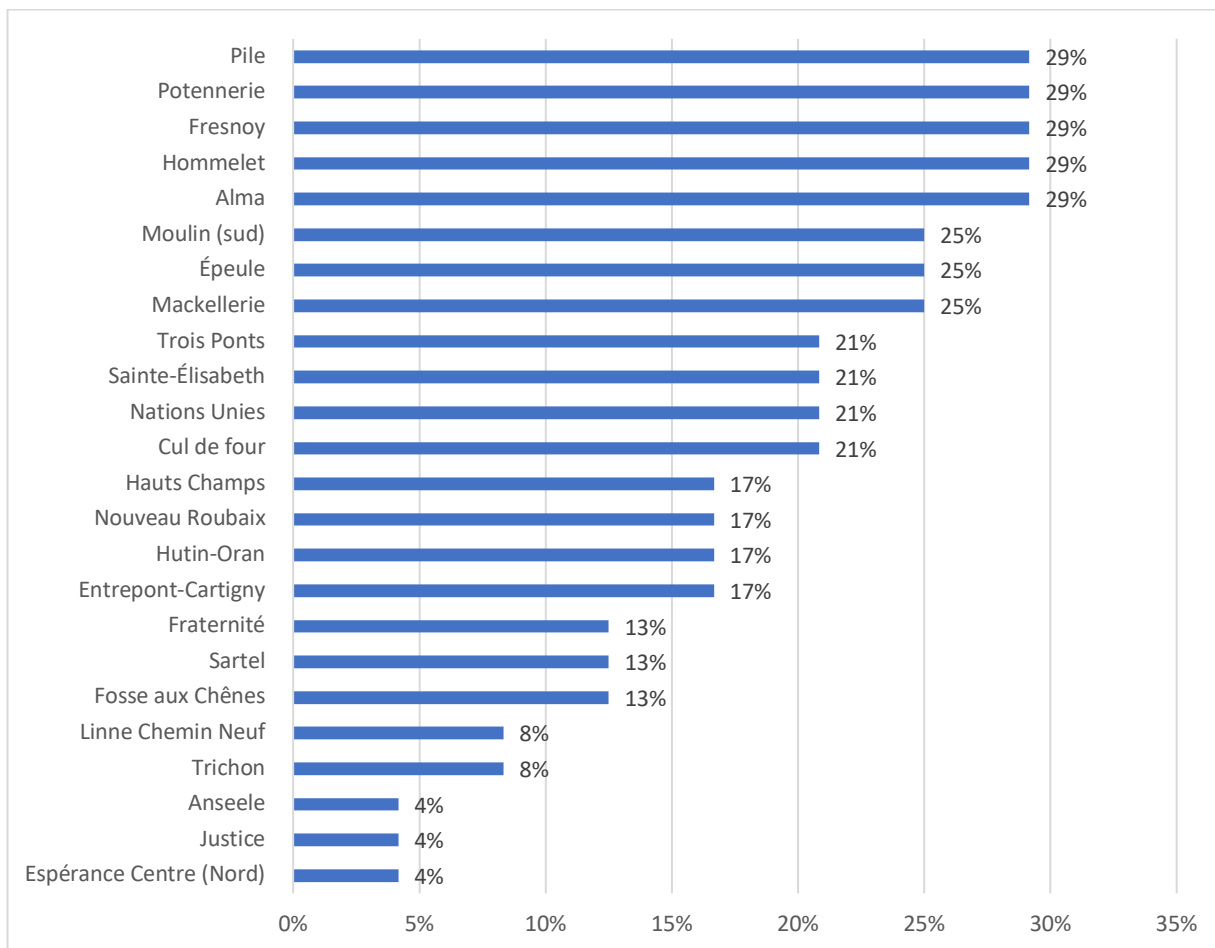
Le graphique ci-dessous souligne un bon équilibre légèrement favorable au secteur Nord comme en 2020



➤ LE DEPLOIEMENT SUR LES QUARTIERS

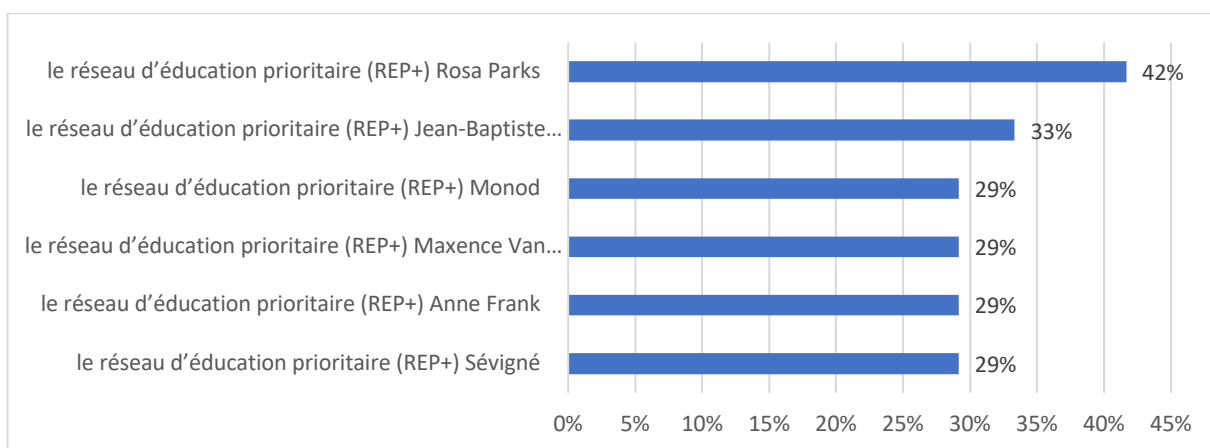
Comme en 2020, si le déploiement des projets est homogène à l'échelle de la Cité éducative, avec une bonne répartition Nord/Sud, on constate qu'à une échelle plus « micro », c'est-à-dire à celle des quartiers, certains sont moins concernés par des actions de la Cité éducative que d'autres. Ce constat vaut tant dans le secteur Nord que dans le secteur Sud de la Cité éducative. Néanmoins, il convient de noter ici que le découpage par quartier n'est pas un découpage uniformément partagé par l'ensemble des porteurs de projet à qui il a été soumis. De plus, les limites territoriales de leurs interventions peuvent ne pas leur paraître toujours aussi nettement que le découpage proposé dans le cadre du questionnaire.⁹

⁹ Nous nous sommes appuyés sur un découpage territorial des services de la ville de Roubaix.



➤ **DEPLOIEMENT DANS LES RESEAUX D'EDUCATION PRIORITAIRES**

Enfin, l'évaluation 2021 indique à nouveau qu'à l'échelle des réseaux d'éducation prioritaires, le programme d'actions est globalement homogène et équilibré.



2 - LES RESULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION 2021

En préalables

Nous rappelons ici que la mise en œuvre du programme d'actions 2021 s'est à nouveau déroulée dans un contexte sanitaire toujours contraignant qui a demandé des ajustements fréquents de la part des porteurs de projet. Il n'en demeure pas moins que le niveau de l'état d'avancement des projets marque une très nette progression en comparaison avec 2020.

2.1. Focale sur la mise en œuvre des projets

Les éléments ci-après s'appuient en particulier sur les résultats de l'enquête par questionnaire.

➤ UNE IMPLICATION DES PORTEURS DE PROJET DANS LA DEMARCHE D'ÉVALUATION

Pour cette deuxième vague évaluative de la programmation de la Cité éducative le choix a été fait de porter l'analyse sur les actions visant directement les enfants, les jeunes ou les familles.

L'enquête par questionnaire a ainsi été adressée en décembre 2021 aux porteurs de projet ayant une action directe auprès de bénéficiaires¹⁰ : 24 répondants – soit un taux de participation de 58%)

Elle a été complétée par un questionnaire spécifique auprès des PLFEQ pour lequel nous avons enregistré 9 contributions sur 10 – soit un taux de participation de 90%

Enfin, le dispositif d'évaluation s'est également enrichi en 2021 de sources qualitatives supplémentaires avec

- La réalisation de deux « monographies » (Stages prépa mat' et Médiation sociale dans le 1^{er} degré) centrées sur les pratiques et la singularité des modes d'intervention.
- Les contributions des porteurs de projet lors des six « rendez-vous du réseau » organisés en 2021¹¹
- Les diverses contributions et observations de COPAS : participation aux réunions et instances de la Cité éducative ; entretiens de bénéficiaires ou de porteurs de projet liés à la réalisation des lettres d'information et à la rédaction de dossiers : équipe médico-sociale, comité des habitants, espaces ressources numériques de proximité, etc.¹²
- Les indicateurs issus de la revue de projet 2021 présenté en novembre

Les constats, analyses et appréciations des résultats se sont donc affinés en comparaison à l'évaluation du programme d'actions en 2020 et sera consolidée pour 2022, dernière année de la Cité éducative avec de nouvelles sources et outils d'évaluation centrés sur l'appréciation des effets des actions sur les publics (cahier permanent d'observation en direction des formateurs, animateurs et intervenants qui accompagnent les publics ; questionnaire parents bénéficiaires).

¹⁰ Les actions dites « ressources » (coordination, pilotage, communication, etc.) inscrites dans la programmation financière sont intégrées dans l'évaluation globale du projet « cité éducative » réalisé par la troïka. Concrètement, l'action des CECQ n'est donc pas intégrée à ce rapport d'évaluation

¹¹ 6 rencontres organisées en 2021 : 4 février, 27 avril, 7 mai, 27 mai, 5 octobre, 7 décembre

¹² Cf dossiers et témoignages :

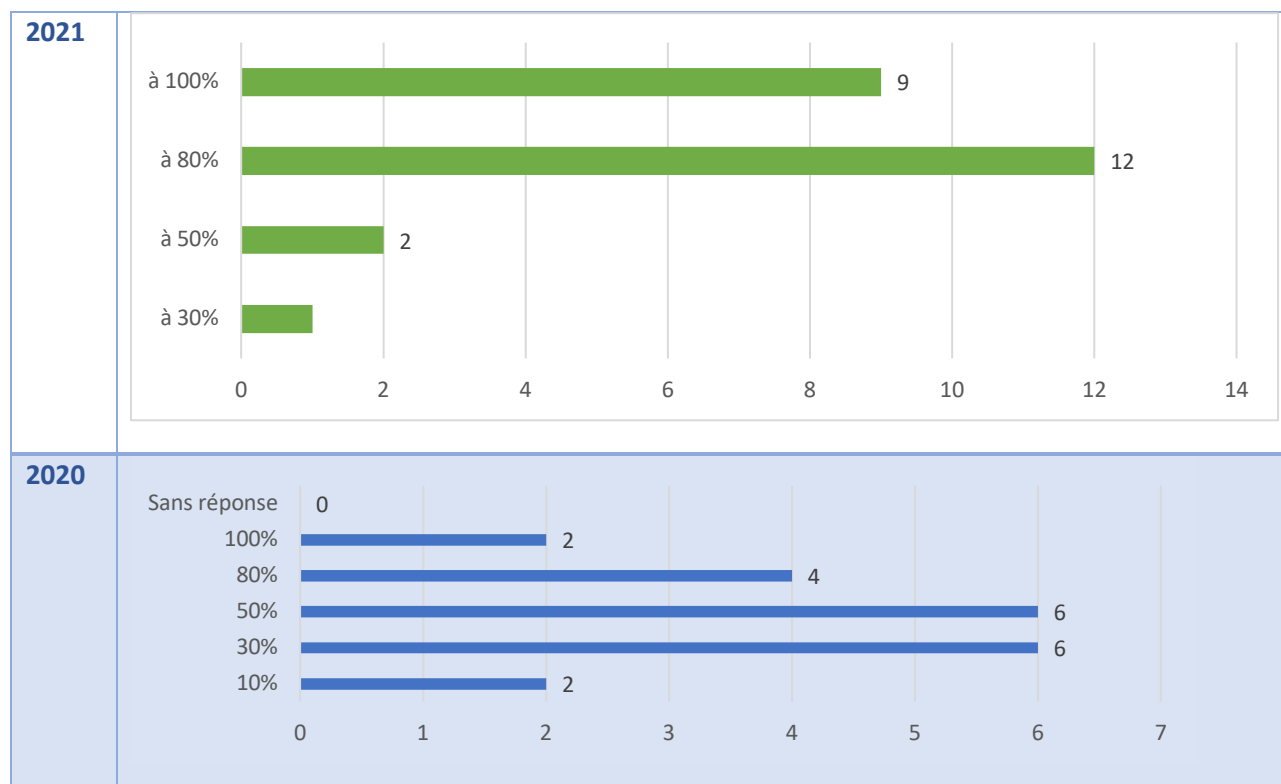
- <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix/la-boite-a-outils/ressources/espaces-ressources-numeriques-de-proximite-dossier-et-temoignages> ;
- <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix/la-boite-a-outils/ressources/comite-des-habitantes-dossier-et-temoignages>

➤ A L'ÉPREUVE DU TERRAIN : UNE NETTE ÉVOLUTION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Malgré un contexte sanitaire qui est resté contraignant, l'évaluation du programme d'action permet d'indiquer clairement que la grande majorité des projets (87,5%) ont été réalisés à plus de 80% conformément à ce qui était prévu et selon le calendrier fixé.

En comparaison avec 2020, la tendance s'est donc inversée. La mise en œuvre de la programmation s'inscrit donc en 2021 dans un « rythme de croisière ».

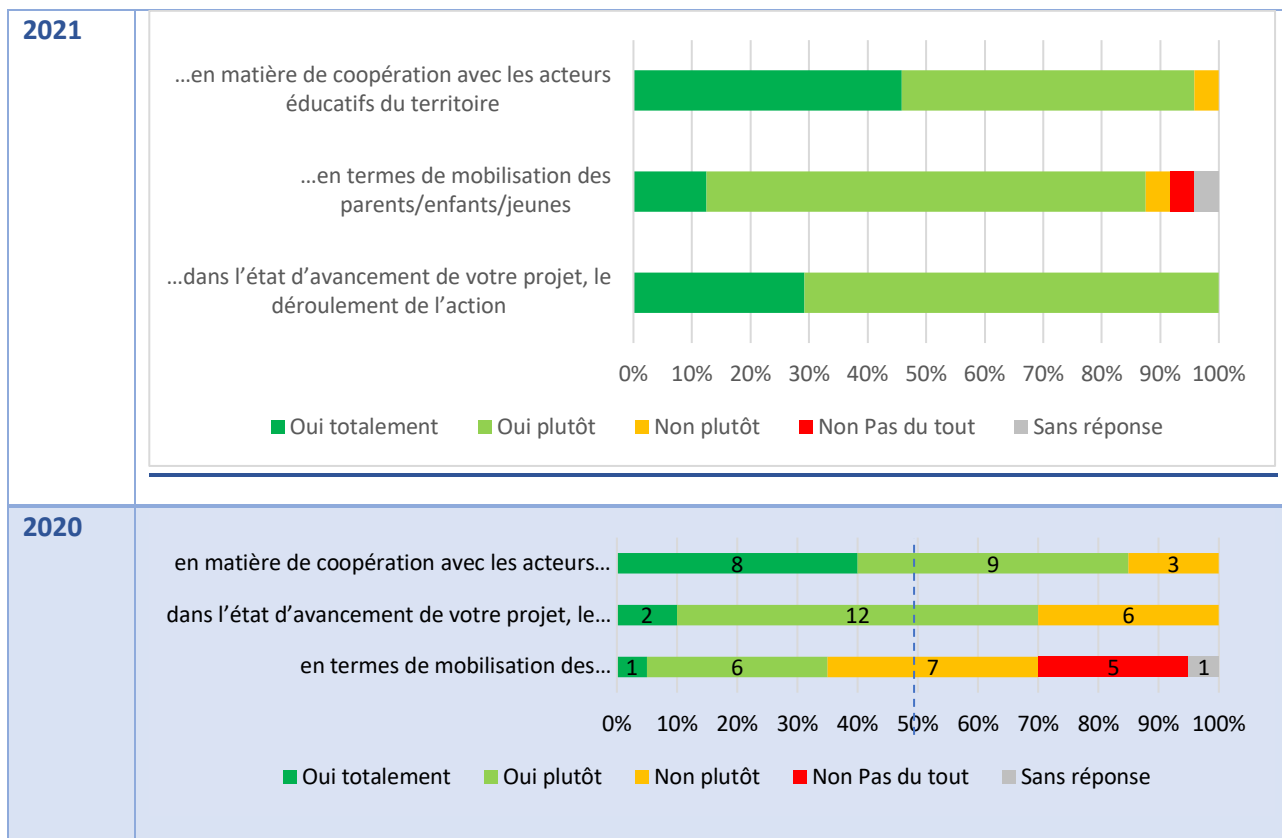
Quel est le niveau global d'avancement de votre projet en %, sur l'année civile ?



➤ A L'ÉPREUVE DU TERRAIN : L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Ce résultat sur l'état d'avancement des projets est d'ailleurs conforté par l'appréciation des porteurs de projets, sur l'atteinte des objectifs, soit au regard du critère d'efficacité (les objectifs du projet ont-ils été atteints ?).

Parmi les porteurs de projet participant à l'évaluation, **95,8%** considèrent avoir atteint leurs objectifs (oui totalement et oui plutôt), tous objectifs confondus comme l'indique le graphique ci-dessous.



En comparaison avec 2020, la progression est nettement visible et ce à tous les niveaux, en particulier concernant la mobilisation des parents/enfants/jeunes et l'avancement des projets.

Rappelons que l'atteinte des objectifs est ici mesurée de différentes façons. En effet, les objectifs recherchés peuvent être multiples. Il peut s'agir d'objectifs :

- **liés à la mobilisation des publics**

Malgré la nette évolution par rapport à 2020, la capacité à aller chercher des publics reste un enjeu et laisse apparaître des marges de progression. Pour y répondre, différents travaux et témoignages d'acteurs ont pu être engagés cette année, notamment dans le cadre de l'animation du réseau des porteurs de projet. Une rencontre spécifique a été organisée sur ce sujet et a notamment permis de prendre connaissance de pratiques et de modalités d'intervention qui demandent des pas de côté, d'autres formes « d'aller vers ».

- **liés à la mise en place des différentes étapes du projet.**

L'enquête par questionnaire a ainsi permis de recenser pour chaque projet le détail des différentes actions mises en œuvre, attestant précisément de la réalisation des plans d'action (horaires, détails sur les activités, les lieux, le nombre de séances, les partenaires impliqués, etc.)

A l'analyse et en catégorisant les différentes actions mises en œuvre, l'on distingue les actions de :

- Information, sensibilisation (réunions de présentations aux parents, directeurs d'école, aux partenaires ; création de flyer et/ou diaporamas) ou repérage des publics
- Formation des parents, des intervenants notamment sur le numérique (parcours e-parentalité, animations informatiques)

auprès des élèves ; formation de volontaires en service civique par Emmaüs connect pour accompagner les parents à la prise en main des outils numériques) ; ateliers parents-enfants ; temps de co-construction de projet avec des parents (action culturelle notamment); première journée de croisement (échanges réciproques des savoirs) ; ateliers philo, etc.

- Stages, moments de vie, formations, ateliers (ateliers créatifs parents/enfants avec un artiste peintre pour la réalisation d'une fresque visant à embellir et rendre visible l'école Daudet, animations, évènements ponctuels (**journée numérique**))
- Création de supports (malle mobile, La pluie d'oiseaux), installation de bornes informatiques (Centre social Assia Djebar, etc.)

- **liés à la mobilisation des partenaires**

Comme en 2020 c'est également sous l'angle de la mise en place de partenariats avec les autres acteurs éducatifs du territoire que les porteurs de projet se prononcent sur l'atteinte des objectifs. Ce résultat révèle à nouveau que les actions de la programmation intègrent une forte dimension coopérative et partenariale en tant qu'élément majeur et fondamental de leur déploiement. En 2021 ces résultats sont plus documentés, permettant une analyse plus fine de la pertinence et de l'efficacité de l'approche coopérative qui rappelle le constitue un axe stratégique de la cité éducative.

Les résultats sont détaillés dans la partie 2.2. (« focale sur les coopérations ») soulignant que les coopérations avec les partenaires et les publics bénéficiaires se sont maintenues et renforcées dans la mise en œuvre opérationnel des projets (quand en 2020 ces coopérations étaient principalement centrées sur la préparation des projets avec les partenaires). Le traitement du questionnaire est à ce titre assez significatif (« Occurrences des coopérations effectives »).

➤ L'INNOVATION DANS LES PROJETS

Si le terme même d'innovation est aujourd'hui relativement galvaudé, il reste difficilement cernable et peut s'entendre de différentes manières. De notre point de vue, l'innovation se comprend principalement comme la mise en œuvre de « manières de faire » inédites sur le territoire. Elle peut concerner soit la méthode de déploiement des projets, soit la mise en place d'outils spécifiques. Elle doit dans le cadre de la Cité éducative toujours permettre et favoriser une meilleure prise en compte de l'environnement éducatif (les partenaires du territoire) et une plus grande mobilisation des publics autour de l'action (de sa conception à sa mise en œuvre, et dans leur participation).

Contrairement à 2020, les réponses à la question de l'innovation dans les projets ont été détaillées et précises¹³. C'est donc à l'étape de la mise en œuvre des actions, sur le terrain, avec les publics que les innovations sont palpables.

¹³ Dans le rapport 2020 nous indiquions en pages 21 et 22 : Du côté de l'innovation des projets, les réponses apportées sont parfois généralistes et concernent davantage les principes (« Les ateliers sont pour les enfants et les jeunes, notamment les plus fragilisés, des accélérateurs de citoyenneté. Ils leur permettent de se sentir considéré comme « être pensant » dont les idées et les paroles ont une valeur ») et la méthode de déploiement des projets en particulier dans les pratiques (« le fait de s'appuyer sur les personnes du quartier, sur les compétences des participants dans une démarche d'éducation populaire ») que la mise en place d'outils spécifiques nouveaux.

Pour illustrer ce résultat, nous avons procédé à un recensement des différentes innovations citées par les porteurs de projet. Quatre « familles d'innovations » se dégagent ainsi :

Type d'innovations	Exemples
Supports et pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> • Travail médico-social adapté aux besoins et contraintes de l'enfant et/ou des familles : création et adaptation d'outils éducatifs et pédagogiques qui s'appuient sur les forces de l'élève et répondent à ses besoins (GAPAS) • Pédagogie active ; Utilisation de ressources méconnues de la médiathèque, valorisation du patrimoine graphique (Médiathèque la grand-plage) • Création de "l'outil support" pour la formation des parents sous forme de génial-ly : alternance de cours et de jeux, quizz, permettant de valider les acquis (Centre social Fresnoy Mackellerie) • Pluralité des supports et des pédagogies mobilisées : ciné-débat, méthodes d'éducation populaire, débat-mouvant, jeu de rôle, etc. (IRIS Formation) • Méthodologie du croisement des savoirs et des pratiques mis en place par ATD : travail en groupe de pairs (Fédération des centres sociaux du nord pas de calais) • Support d'accompagnement éducatif et d'évaluation : blason, autoévaluation, livret des compétences parentales (Horizon 9)
Démarches participatives avec les parents : expression, pouvoir d'agir	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des rencontres avec les parents : échanges autour de leurs attentes, leurs doutes sur l'entrée à l'école de leur enfant ; chaque parent amène un objet personnel de la maison en lien avec leur culture, leurs origines ; réalisation d'une fresque reprenant tous les mots des parents qui résument leurs attentes de cette 1ère scolarisation. (Centre social Echo) • Coanimation avec les parents premiers éducateurs des enfants. Nous pensons ensemble les activités à mettre en place. Ils proposent des jeux et sont co-animateurs.les temps d'échange avec les parents avant, pendant et après les activités ainsi que les défis qu'ils peuvent mettre en place pour renforcer les acquisitions des enfants à la maison (lecture, tenir le crayon, chanter) ; ce temps d'activité est un temps d'apprentissages pour tous et toutes (Association la marelle pour familles et educ'acteurs – cf. monographie) • S'appuyer sur les personnes du quartier, sur les compétences des participants dans une démarche d'éducation populaire (La pluie d'oiseaux) • Mobilisation et écoute des parents les plus pauvres - ceux qu'on ne voit ou n'entend pas habituellement (formation des professionnels à la mobilisation des publics - mise au travail des postures professionnelles et représentations (cartes mentales) ; alliance éducative : coopération et coconstruction entre les acteurs de quartiers (centre sociaux..), les familles (les plus précaires...), l'école (enseignants 1er degré, directions d'écoles et de collèges) : Fédération des centres sociaux du nord pas de calais • Une mobilisation commune des familles (centre social, écoles) - une réflexion commune et collaboratrice autour des besoins du territoire - la formation des parents aux ENT pour favoriser la communication (Centre social Echo) • Proposition de temps de médiation école - parent- enfant, dans un tiers lieu, afin de restaurer la confiance tripartite (GAPAS) • Formation numérique dédiée aux et contenus pédagogiques adaptés aux parents (Centres sociaux Alma, 3 villes, Basse mesure, Assia Djebar...)

Elles valorisent principalement la mise en place et le développement de coopérations et de partenariats, en particulier avec l'éducation nationale.

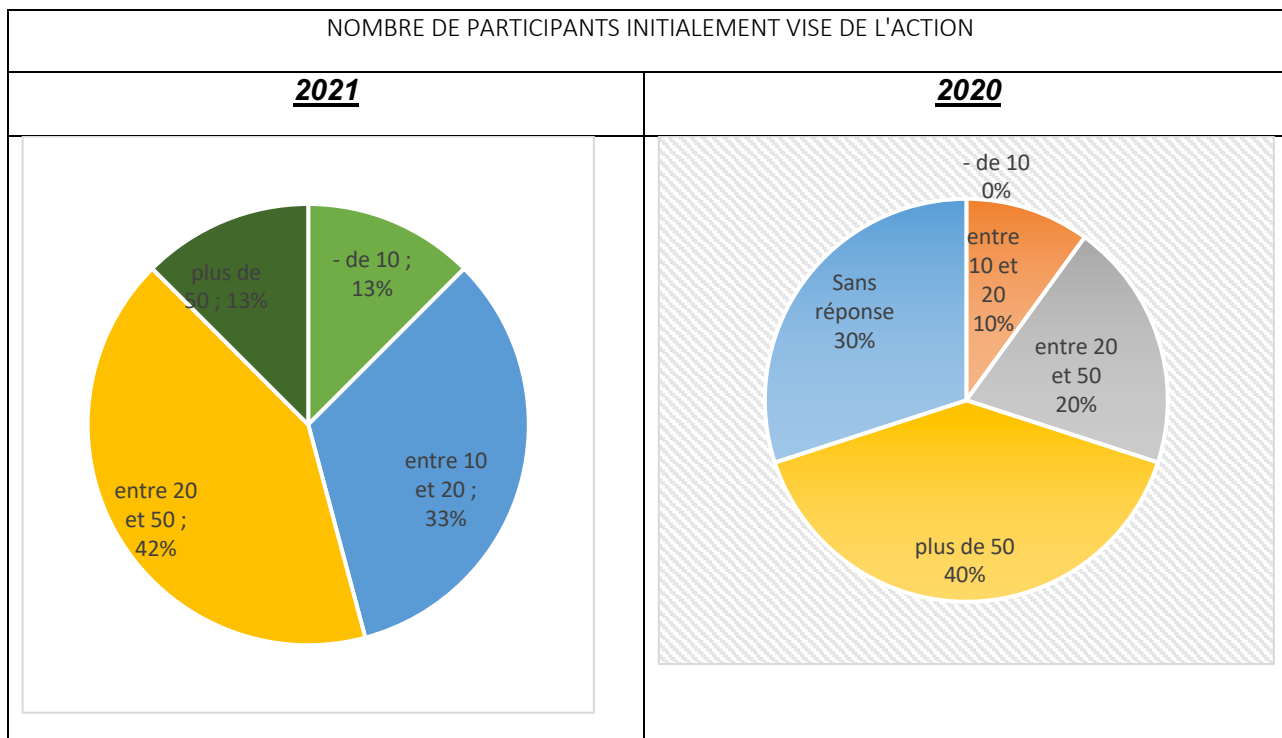
Partenariats, coopérations, travail en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des « éducateur » de différentes institutions autour d'une action de formation commune (Collège JB Lebas) • Grande implication des chefs d'établissement dans la mobilisation (Centre social Assia Djebar) • Nouveau projet dans le quartier, mise en place d'un nouveau travail avec l'école Georges Sand. Cela a aussi permis de mettre en place de nouvelles actions auprès des familles et notamment, de proposer un temps d'insertion en milieu scolaire (Centre social Fresnoy-Mackellerie) • La PMI est intégrée à ce projet et inscrit des enfants qui sont susceptibles de rentrer en classe passerelle à la rentrée de septembre 2022 (Multi accueil la paix - centre social de l'Hommelet) • Mobilisation partenariale des familles (Centre social 3 villes) • Développement d'outils partagés à destination de tous les acteurs de la cité entrepreneurante
Ajustements, adaptations : sortir des cadres d'action habituels	<ul style="list-style-type: none"> • Création et finalisation d'une convention cadre permettant d'accompagner des enfants hors du cadre scolaire (GAPAS) • Diversité des domaines artistiques (écriture, arts plastiques, danse, théâtre, création sonore...) Qui sont explorés ; proposition d'une activité autant accessible aux parents qu'aux enfants (La pluie d'oiseaux) • Projet ponctué par un temps fort avec intervention prévention numérique dans les écoles en amont de ce dernier (Centre social Assia Djebar) • Prise en charge des passages à l'acte (violence verbale ou physique) par une approche visant une meilleure gestion des émotions et du corps (ADEP) • Intervention d'enseignants pour assurer une continuité éducative durant l'exclusion ; création de la relation et maintien du lien avec les élèves et les familles à la suite du passage sur le dispositif (continuité éducative, sollicitation d'intervention dans la famille) ADEP

La multitude d'exemples et le détail apportés par les porteurs de projet attestent d'une recherche permanente de modalités d'intervention nouvelles et/ou renouvelées (pertinence). L'évaluateur conclut donc qu'en comparaison avec 2020, c'est dans la mise en œuvre des actions que la recherche d'innovation est effective. En mettant ce résultat en perspective de l'atteinte des objectifs, nous pouvons à ce stade conclure à la pertinence des actions de la programmation Cité éducative.

➤ LE PUBLIC VISE ET TOUCHE

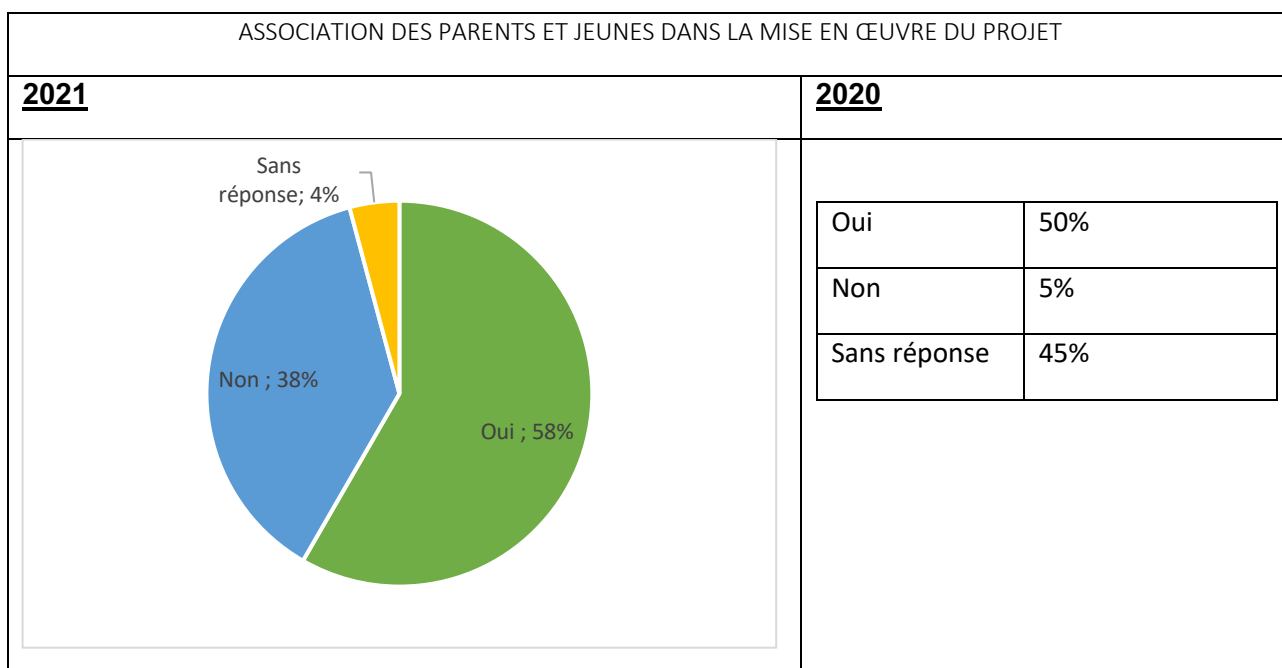
A la suite d'une année 2020 très impactée par le contexte sanitaire (mise en place de jauges dans les espaces collectifs limitant de fait le nombre de participants aux actions, l'inaccessibilité de certains lieux, l'interdiction du brassage des publics, etc.), les porteurs de projet ont pu en 2021 revoir et réajuster le nombre de participants visés par leurs actions.

Les graphiques ci-dessous soulignent en particulier cette plus grande « confiance » dans la capacité à atteindre ces objectifs quantitatifs. En effet, le pourcentage de « sans réponse » a disparu en 2021 (alors qu'il était de 30% en 2020). D'autre part, les prévisions sont plus conformes aux différents types de projet (46% des projets visent des groupes de moins de 20 personnes ce qui correspond aux différentes actions d'accompagnement, de formation, d'ateliers qui reposent sur une participation des bénéficiaires dans une certaine durée (logique de parcours)



Ce résultat qui tend à indiquer que la moitié des actions (46%) s'inscrit dans des logiques de parcours est renforcé par le fait que les bénéficiaires (parents et/ou jeunes) sont associés à la mise en œuvre des projets et qu'il est plus difficile d'impliquer des grands effectifs. La progression sur ce sujet est notable. En 2021, les résultats de l'enquête par questionnaire indiquent une progression de 8%. Par ailleurs, les projets n'ayant pas pu démarrer opérationnellement en 2020, la part des « sans réponse » a très sensiblement baissé en 2021 (passant de 45% à 4%).

En conséquence, nous pouvons conclure que de manière significative, les projets de type formation, atelier, activités artistiques au long cours qui visent des effectifs plus « modestes » et s'inscrivent dans des logiques de parcours associent majoritairement les bénéficiaires à la mise en œuvre des projets (ce que nous soulignons également dans la partie précédente au sujet des innovations)

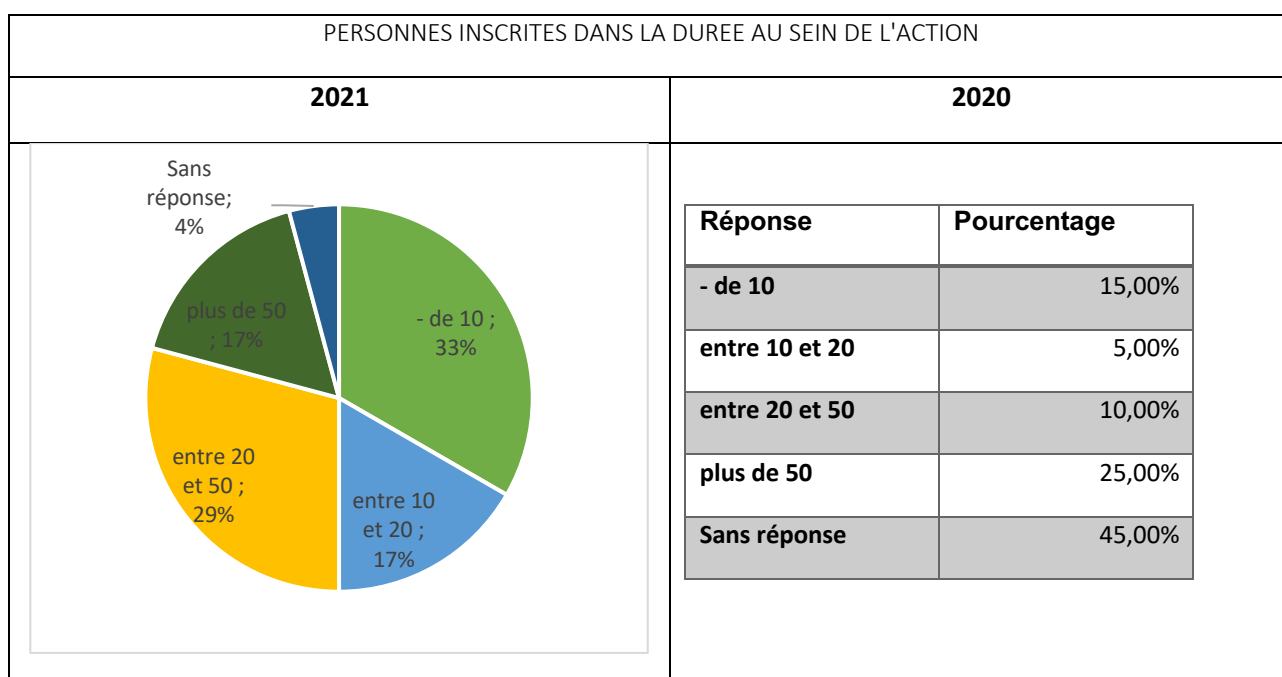


Pour prolonger et étayer les résultats attestant qu'une partie importante du programme d'action soutient des projets qui s'inscrivent dans une logique de parcours, les résultats de l'enquête montrent une nette évolution quant à l'intensité des mobilisations des bénéficiaires dans la durée.

Alors qu'en 2020, les porteurs de projet indiquaient à 45% ne pas avoir repéré si les publics s'inscrivaient durablement dans les actions proposées, la part de sans réponse est tombée à 4% en 2021.

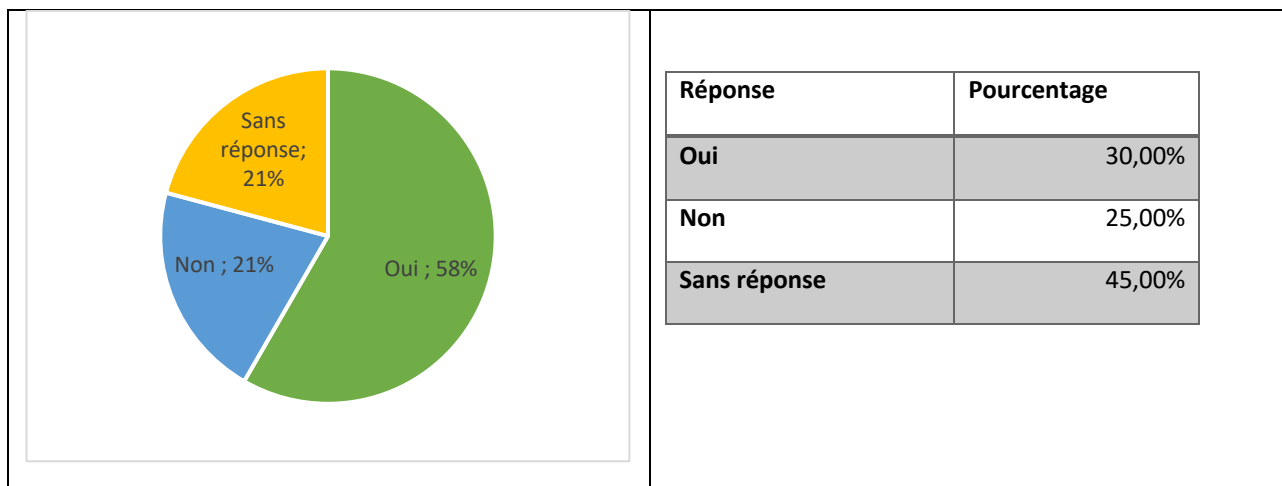
Par ailleurs, pour les actions visant moins de 20 participants, la tendance est partout à la hausse (passant de 5% à 17% pour les actions visant entre 10 et 20 participants, de 15% à 33% pour les actions visant moins de 10 participants, etc.)

Ces résultats à ce stade nous permettent de faire l'hypothèse que les bénéficiaires des actions sont réceptifs à la logique du parcours et à la pertinence des actions proposées. Cette hypothèse pourra en particulier être consolidée et vérifiée en 2022 au regard de l'évaluation des effets sur les publics.



Enfin, les résultats des questionnaires soulignent par ailleurs que les porteurs de projet ont pu toucher de nouveaux publics, plus éloignés ou invisibles de manière assez significative (+28%). L'objectif de la Cité éducative de « lutter contre les déterminismes » trouve ici un premier résultat positif.

AVEZ-VOUS REUSSI A INFORMER/TOUCHER DE NOUVEAUX PUBLICS ELOIGNES / INVISIBLES ?	
2021	2020



Les porteurs de projet ont sur ce point indiqué par quels moyens ils étaient parvenus à toucher/mobiliser ces publics. Une fois encore, c'est à travers la coopération et dans la proximité, via le relais d'acteurs ayant une posture moins marquée « institutionnellement » que nous pouvons comprendre ce résultat :

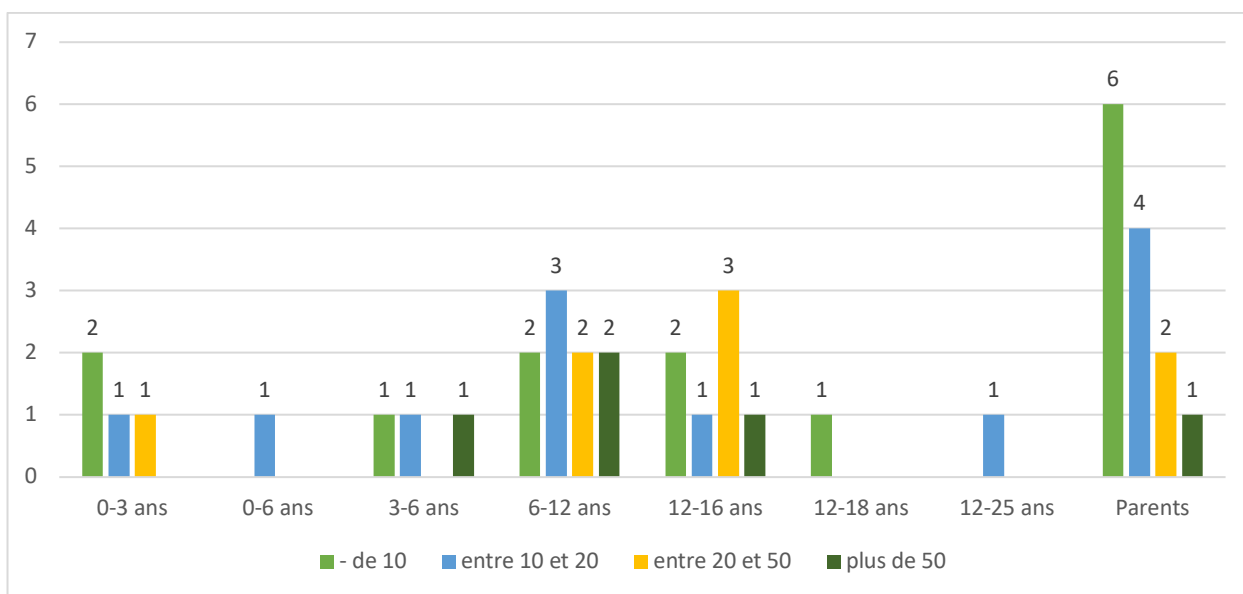
Relais d'acteurs de terrain / ressources de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Travail au long cours d'identification mené par la médiatrice culturelle de l'association. - Quelques mamans qui fréquentent le LAEP, ainsi que des familles suivies par des collègues référentes RSA. - Via les centres sociaux, les associations et le bouche à oreilles. - En passant par les personnes et les lieux fréquentés par cette typologie de publics (Écrivains publics, Secours Populaire, Centres Sociaux, commerces de proximité,...) - Par le biais des établissements scolaires, du CSBM (accompagnement RSA, ateliers collectifs)
Coopération avec les acteurs éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation par les directeurs d'école du secteur. - Mobilisation par les partenaires (AFEV, condition publique, Emmaus connect) - Passage dans les classes des écoles de secteur pour des ateliers de prévention et mobilisation auprès des élèves - Par le partenariat avec la PMI. - Coopération de plusieurs acteurs sur le ciblage (AS, référent RSA, responsables de pôles, Parents) - En lien avec les autres outils du service jeunesse, notamment les PRJ, mais également avec les partenaires du territoire relatifs à l'insertion des jeunes.
Modes de communication alternatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Par des moyens de communication interpersonnelle - Affichage dans les commerces de proximité ; Tractage à la sortie des établissements scolaires - Envoi des affiches et flyers pour info et diffusion aux partenaires institutionnels et sociaux (mairie de Roubaix, centres sociaux de la ville...) - Diffusion de communication auprès de toutes les familles par le biais de tracts à l'école, aux collèges et voisin malin.

➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS EN FONCTION DE LA TRANCHE D'AGE ET LA REPARTITION FILLES/GARÇONS**

Outre les effectifs de participation aux actions, il est également intéressant de se pencher sur la répartition des participants aux actions en fonction de leur âge et de leur sexe.

Comme en 2020, le programme d'actions s'adresse en premier lieu aux parents en cohérence avec les objectifs de « lutte contre tous les déterminismes » et de « développement de l'ambition de tous les enfants et de tous les jeunes » qui implique nécessairement les parents, en tant que premiers éducateurs.

Concernant les enfants et les jeunes, ce sont à nouveau les tranches d'âge 6-12 et 12-16 ans qui sont davantage touchées par les actions de la programmation.



En comparaison avec 2020, l'on constate que la participation est moins différenciée selon les âges et selon les sexes. Les porteurs de projet indiquent en effet que la majorité des actions qu'ils mènent touchent autant de filles que de garçons. Ce résultat sera à affiner mais il peut à ce stade être considéré comme positif

	Autant de filles que de garçons	Plus de filles que de garçons	Plus de garçons que de filles
0-3 ans	4 projets		
0-6 ans			1 projet
3-6 ans	2 projets		1 projet
6-12 ans	6 projets	1 projet	2 projets
12-16 ans	7 projets		
12-18 ans	1 projet		
12-25 ans	1 projet		
16-18 ans	/	/	/
16-25 ans	1 projet		
18-25 ans	/	/	/
Parents	6 projets	9 projets	

CUMUL	28	10	4
-------	----	----	---

Concernant les parents, ce sont toujours davantage les mères qui participent aux actions. Pour autant, des évolutions notables sont à prendre en compte notamment du côté des projets qui à l'instar des Stages Prépa Mat' par exemple ont pour objectif de développer la participation des pères.

« L'implication des pères : une surprise. Lors des groupes de paroles lors des rentrées échelonnées, nous avons la participation de 5 papas qui ont dû demander des permissions pour accompagner la première rentrée de leurs enfants. Lorsque nous les invitions aux activités, ils nous disaient qu'ils allaient reprendre le travail. Nous étions donc persuadées que nous ne les aurions pas à l'espace Linné... pourtant ils étaient présents »(Association la marelle pour familles et educ'acteurs)

En conclusion, à l'épreuve de la mise en œuvre et de l'auto-évaluation des porteurs de projet, les résultats indiquent que

- L'état d'avancement des projets du programme d'action a sensiblement progressé en 2021 : la grande majorité des projets (87,5%) a été réalisée à plus de 80%
- Parmi les porteurs de projet participant à l'évaluation, **95,8%** considèrent avoir atteint leurs objectifs (oui totalement et oui plutôt), tous objectifs confondus
- La recherche **d'innovation** est effective et appréciable dans une grande majorité des actions
- Les porteurs de projet ont pu en 2021 revoir et réajuster plus finement le nombre de participants visés par leurs actions
- La moitié des actions (46%) s'inscrivent dans des **logiques de parcours** pour lesquelles les bénéficiaires (parents et/ou jeunes) sont majoritairement **associés à la mise en œuvre** des projets
- Un constat de nette évolution quant à l'intensité des mobilisations des bénéficiaires dans la **durée**.
- Les porteurs de projet ont pu toucher de **nouveaux publics**, plus éloignés ou invisibles de manière assez significative (+28%).
- Comme en 2020, le programme d'action s'adresse en premier lieu aux parents en cohérence avec les objectifs de « lutte contre tous les déterminismes » et de « développement de l'ambition de tous les enfants et de tous les jeunes »
- En comparaison à 2020, l'on constate pour autant que la participation aux actions est moins différenciée selon les âges et selon les sexes.

2.2. Focale sur les coopérations

La Cité éducative dont l'objectif principal est la réussite éducative des enfants et des jeunes constitue un projet éducatif original et innovant en ce qu'elle inscrit au cœur de son action la coopération entre toutes les catégories d'acteurs éducatifs qui interviennent auprès des enfants et des jeunes âgés de 0 à 25 ans. Il s'agit bien dès lors d'associer dans un projet d'ampleur à l'échelle d'un territoire donné les acteurs éducatifs au sens large : acteurs de la petite enfance, de l'enfance, de l'éducation nationale, jeunesse, de l'insertion socio-professionnelle, de la culture et du sport, de la santé... mais aussi et surtout les parents et les jeunes eux-mêmes. Au regard de la dimension de la Cité éducative, du fait notamment du nombre d'acteurs qu'elle mobilise, « faire communauté » autour de la question éducative constitue un enjeu saillant. Si la Cité éducative n'est pas le premier projet éducatif créé à l'échelle des territoire (qu'on se rappelle les PEG, les PEL ou encore les PEDT), il est le seul à associer l'ensemble des acteurs qui agissent auprès des tout-petits, des enfants et des jeunes. « Faire Cité » par l'action éducative consiste dès lors à associer dans un seul et même projet éducatif des acteurs divers. Le renouvellement des pratiques est ainsi inscrit au cœur des objectifs de la Cité éducative avec un prisme fort sur l'effectivité des pratiques coopératives.

Les textes et circulaires fondateurs de la Cité éducative ont placé la question des coopérations au cœur du projet de Cité éducative. C'est pourquoi elle a pris lors en 2020 et elle prend encore pour l'année 2021 une place particulière dans le système d'évaluation de la programmation de la Cité éducative de Roubaix. Tout comme nous l'avons fait en 2020, nous distinguerons dans ce rapport d'évaluation 2021 de la programmation deux catégories de coopération :

- d'une part les coopérations entre acteurs éducatifs, c'est-à-dire entre les porteurs de projet (qu'ils soient acteurs associatifs ou acteurs professionnels) et les professionnels de l'action éducative locale
- d'autre part les coopérations avec les parents et les jeunes de la Cité éducative.

Nous rappelons ici que nous entendons par « coopération », l'idée de « faire, produire, agir, porter **avec** ».

➤ LES COOPERATIONS ENTRE ACTEURS EDUCATIFS DE TERRITOIRE

Une Cité éducative qui permet les échanges et croisements entre acteurs de la programmation

La Cité éducative de Roubaix comprend des instances diversifiées (dans leurs modalités, leurs objectifs, leurs membres) visant à favoriser et à permettre les échanges entre les acteurs éducatifs de territoire participant activement ou non à la Cité éducative. Parmi ces instances :

- les commissions école-collège-quartier (CECQ)
- le séminaire des acteurs
- les rendez-vous du réseau des porteurs de projet de la Cité éducative
- les commissions thématiques
- un comité annuel visant à associer l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, au-delà de ceux associés à la Cité éducative.

Si toutes les instances précédemment citées ont été définies et inscrites formellement dans les documents cadres de la Cité éducative, seules deux d'entre elles sont effectivement actives et opérationnelles, malgré les réponses formulées par les porteurs de projet au questionnaire.

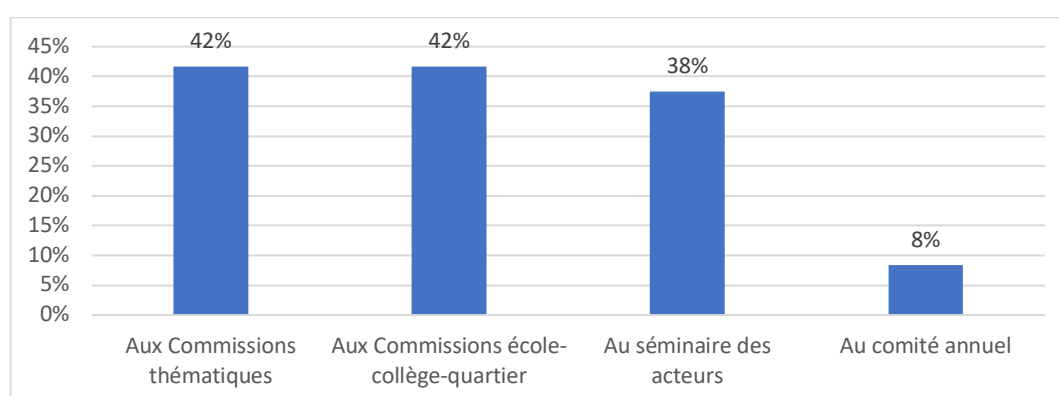
Ainsi, seules les instances des CECQ et le Rendez-vous du réseau des porteurs de projet sont effectivement actifs et opérationnels. En tout état de cause, ces deux instances dont les objectifs, les rôles et les échelles de mobilisation sont relativement différents partagent néanmoins un objectif commun visant à insuffler au sein de la Cité éducative une dynamique partenariale. Il s'agit bien de permettre aux porteurs de projet et

aux acteurs institutionnels de partager un espace commun de rencontre et de dialogue dans une logique d'interconnaissance en première intention et de coopération ensuite.

La Cité éducative de Roubaix comprend six CECQ. Il existe autant de commissions que de réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+). Ainsi les CECQ sont définies à la fois à l'échelle des REP+ et des grands quartiers de la ville. Elles se réunissent selon un rythme qui leur est propre. Il n'a pas été établi de fonctionnement-type des CECQ. Ce sont bien les partenaires qui la composent qui en définissent les modalités de fonctionnement : rythme des rencontres, projets à mettre en place et organisation pour la planification des projets. Globalement, chaque CECQ se réunit à minima une fois par trimestre. Parmi les acteurs mobilisés au sein de chaque CECQ : le principal ou principal-adjoint du collège chef de file de l'éducation prioritaire, des directeurs d'école maternelles et élémentaires rattachés au collège chef de file du REP+, le Poste liaison familles-écoles-quartier (PLFEQ) des centres sociaux, des représentants du service réussite éducative la ville de Roubaix... **En 2021**, les CECQ ont été à l'initiative du projet des « Espaces ressources numériques de proximité » mis en place dans tous les centres sociaux de la Cité éducative. Ce projet a été l'occasion de collaborer et de mobiliser au-delà de la CECQ. Des associations du territoire ne participant pas aux CECQ ont également été associées à la mise en place du projet (Emmaüs Connect, AFEV, PEP 59, Synode Baba...).

Le Rendez-vous du réseau des porteurs de projets constitue une instance *ad hoc* complètement différente de la précédente en ce qu'elle n'est pas une instance de coopération directe et opérationnelle. Elle représente un espace de rencontre et de qualification des porteurs de projets. Elle leur permet d'échanger autour de thématiques générales pouvant poser question. Elle n'est pas sectorisée mais réunit de manière simultanée les porteurs de projets à l'échelle de toute la Cité éducative. En 2021, le Rendez-vous du réseau des porteurs de projets s'est réuni à **cinq** reprises. Ces rendez-vous ont mobilisé chacun de 10 à 20 participants. Parmi les thèmes travaillés : l'évaluation (restitution des résultats de l'évaluation 2020 du programme d'actions ; méthodologie de l'évaluation et mesure des effets des actions), le partage d'expériences pour une meilleure connaissance des actions de la Cité éducative, la mobilisation des publics, la participation et l'implication des publics dans la conduite des projets (suivi, pilotage et évaluation). Ces temps d'échanges et d'ateliers de travail ont permis aux porteurs de projets de mieux connaître la Cité éducative et les différents acteurs de la programmation. Ces « Rendez-vous » ont permis et facilité les rencontres (*« Les rdv de porteurs de projet nous ont permis de prendre contact avec le centre social de l'Hommelet afin d'y proposer les ateliers de la 2e phase »*).

Participation à une instance partenariale de la cité éducative



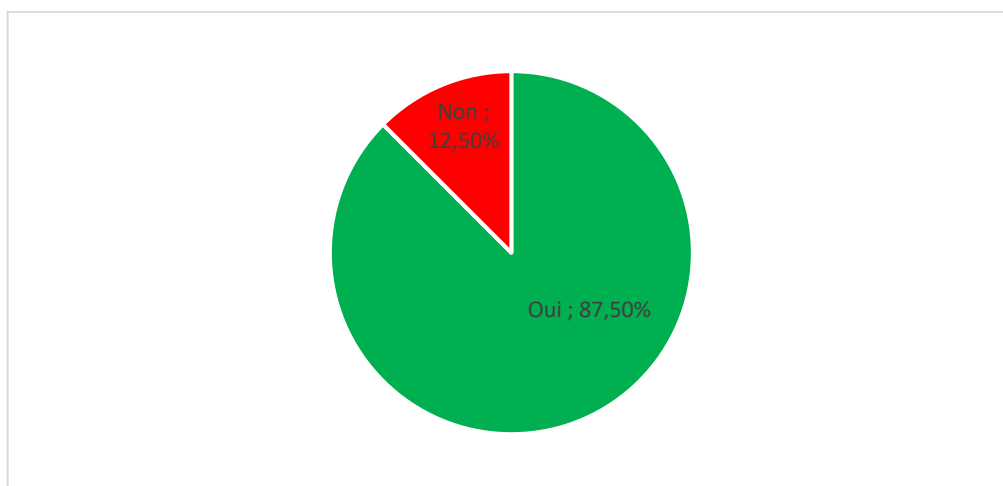
La Cité éducative de Roubaix offre donc différentes opportunités de rencontres entre acteurs éducatifs en mettant en place des instances qui permettent de réunir les partenaires éducatifs. Cette dynamique de coopération est ressentie par les acteurs eux-mêmes qui sont très nombreux (87,5% des répondants) à considérer que la Cité éducative *« insuffle une dynamique partenariale (...) et facilite les échanges de même que la mise en place de nouveaux projets »*. Elle a permis à la fois le *« renforcement du partenariat déjà*

existant et la création de nouveaux partenariats. » Ainsi de nombreux porteurs de projet font part de nouvelles prises de contact depuis le démarrage de la Cité éducative et la mise en place de véritables relations partenariales équilibrées avec les établissements scolaires en particulier qui ne relèvent pas de la simple prestation (« *Relation de partenariat avec l'école, et pas prestataire de service.* »).

Certaines instances comme le séminaire des acteurs et le comité annuel si elles étaient mises en place constitueraient un atout supplémentaire pour favoriser la dynamique d'ensemble.

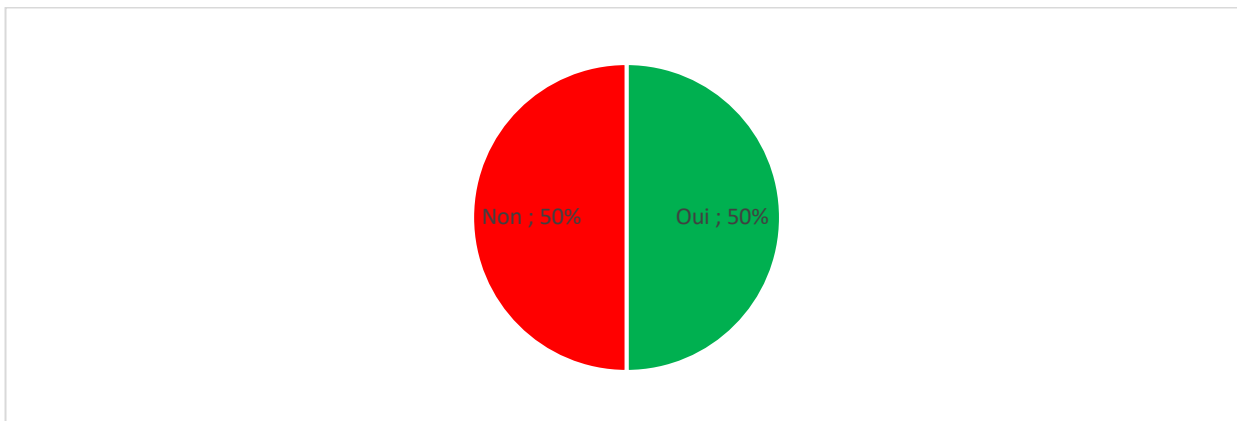
Quoi qu'il en soit la Cité éducative est globalement perçue positivement sur les coopérations qu'elle permet. Ainsi, beaucoup de porteurs de projets interrogés estiment que la Cité éducative a eu des effets positifs grâce à la mise en œuvre de nouvelles pratiques coopératives, en favorisant les rencontres entre partenaires, en permettant des collaborations en-dehors même de la Cité éducative.

Diriez-vous que la Cité éducative a eu des effets en termes de coopération ?



La dynamique de coopération peut se mesurer à travers l'intégration de nouveaux partenaires au cours de la mise en œuvre des projets. En effet, la moitié des porteurs de projets ayant répondu au questionnaire d'évaluation ont indiqué avoir étoffé leur partenariat au cours de la mise en œuvre de leur projet par l'intégration de nouveaux partenaires. Cela semble bien indiquer que la programmation de la Cité éducative évolue de manière permanente en enrichissant le nombre d'acteurs éducatifs associés. Les porteurs de projets chemin faisant ré-interrogent leur action et identifient ainsi les compétences complémentaires qui manquent à sa réalisation.

Avez-vous intégré de nouveaux partenaires au cours de la mise en œuvre de votre projet ?

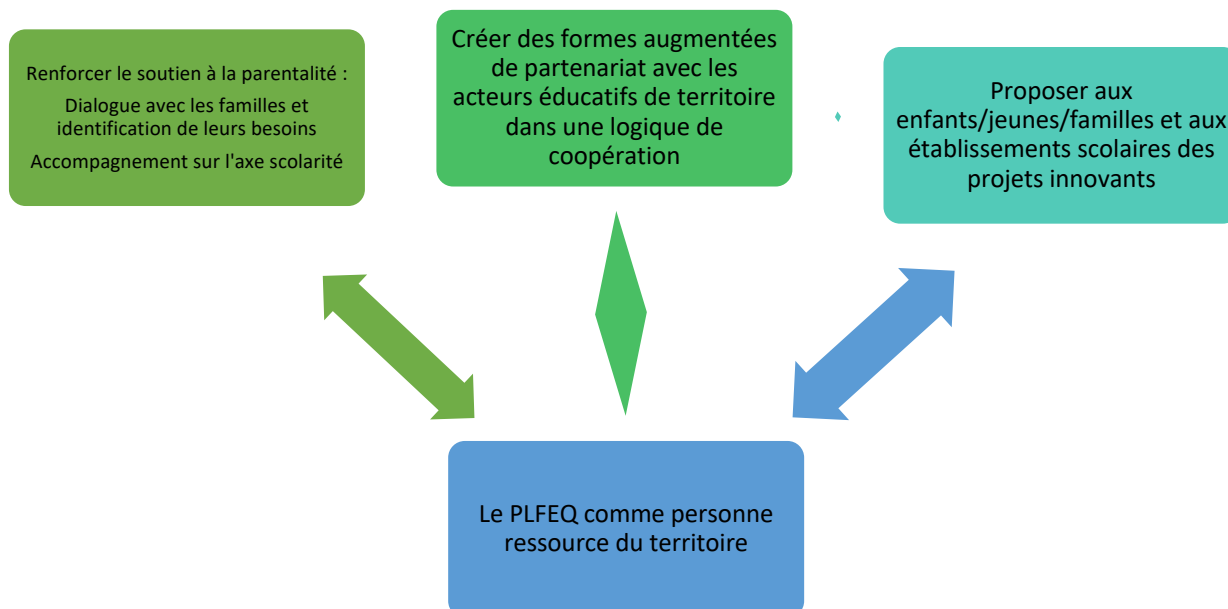


Une dynamique de coopération renforcée dans la Cité éducative à travers un dispositif original : les « Postes liaison familles-école-quartier des centres sociaux roubaisiens »

La Cité éducative de Roubaix a pris place dans un contexte de mobilisation partenariale relativement ancrée. Ainsi, le déploiement en amont de la Cité éducative de « Postes Liaison Famille École Quartier (PLFEQ) » au sein des Centres sociaux dont la mission consiste principalement à créer et entretenir des liens entre les différentes catégories d'acteurs éducatifs témoigne de la prise en compte de la question des coopérations. La Cité éducative est, de fait, apparue comme un moyen de renforcer et consolider le rôle et la mission des PLFEQ dans la dynamique de coopération éducative locale. Les PLFEQ constituent aujourd'hui des acteurs pivots de l'action éducative à l'échelle des différents quartiers d'implantation des centres sociaux. Participant en dehors de la Cité éducative à différentes instances partenariales (REP+, comité de pilotage du PRE, comité de pilotage CLAS/REAAP, Comités techniques de secteur, Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté...), ils disposent également d'une instance propre la commission Liaison famille école quartier qui leur permet d'échanger entre PLFEQ.

Pour l'année 2021, le choix a été fait par les pilotes opérationnels de renforcer les PLFEQ afin de permettre l'approfondissement des relations partenariales entre acteurs éducatifs. Au sein de la Cité éducative, ils participent activement aux CECQ, qui ont été à l'initiative en 2021 de l'appel à projet « Espace numérique de proximité », défini à partir de l'observation des difficultés et du repérage des besoins des parents de la Cité éducative en termes d'accès aux ressources numériques des établissements scolaires (ENT). Les PLFEQ peuvent également permettre un lien renforcé avec les familles, notamment dans leurs relations avec l'éducation nationale.

La plus-value des PLFEQ



Les PLFEQ proposent en direction des publics de la Cité éducative des actions et interventions diverses visant à associer des partenaires du territoire :

Exemples d'interventions	Partenaires mobilisés
Mise en place d'un espace ressource numérique	Emmaüs connect et les établissements scolaires primaires et secondaires, PEP 59,
Temps d'échange dans le cadre de l'espace des parents	Police municipale, Service prévention de la ville de Roubaix, Police Nationale, DDTM, Centre anti-poison
Parcours Parentalité et numérique	Emmaüs connect, écoles primaires (Buffon, Jules Ferry)
Forum de l'école Lakanal	AEP Ouest, PRE, UTPAS, Maison des associations, Action Culture & Insertion
Concert de poche : Atelier musical Parents/enfants	Association de parents de l'école Brossolette, Écoles Brossolette, Léon Marlot et Jules Guesde, Référente jeunesse en charge de l'action Demos

La fonction des PLFEQ s'étend au-delà de la mise en œuvre de projets. C'est aussi un poste clé dans l'accompagnement des publics au sein de la Cité éducative. On peut rappeler à cet effet le rôle important joué par la PLFEQ du centre social de l'Hommelet dans la mobilisation des familles pour intégrer le comité des habitant.e.s.

Comment avez-vous été sollicitées pour participer à ce comité ?

C'est Ouarda qui nous a proposé, à sa façon, elle a pensé à nous parce qu'on a des enfants et qu'elle se disait que ça pourrait nous intéresser, aussi pour mieux connaître ce qui existait et l'école.

C'est vrai, on connaît bien Ouarda, elle connaît nos enfants et il y a une confiance au départ entre nous. Ensuite, on a rencontré Anne-Sophie Belgaid, on a participé à une première réunion en septembre dernier.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE
ROUBAIX

Liberté
Égalité
Fraternité

citeeducative@ville-roubaix.fr - 03 59 57 31 02 - www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix



Qu'est-ce qui vous a intéressé dans cette proposition ?

Pour nous, ce qui est important c'est de pouvoir parler en tant que parents, à partir de la situation de nos enfants, de pouvoir dire ou savoir comment les actions se déroulent, concrètement.

C'est vrai qu'en sortant de la première réunion, on n'avait pas forcément tout compris. On est revenu ici au centre social, on a pris un café et on est reparti de l'image de l'enfant au milieu. On ne comprenait pas forcément au départ que les parents étaient des partenaires pour la réussite des enfants alors qu'on est au centre... C'était plus clair ensuite, de savoir qu'il y avait d'autres personnes qui étaient là aussi avec nous.

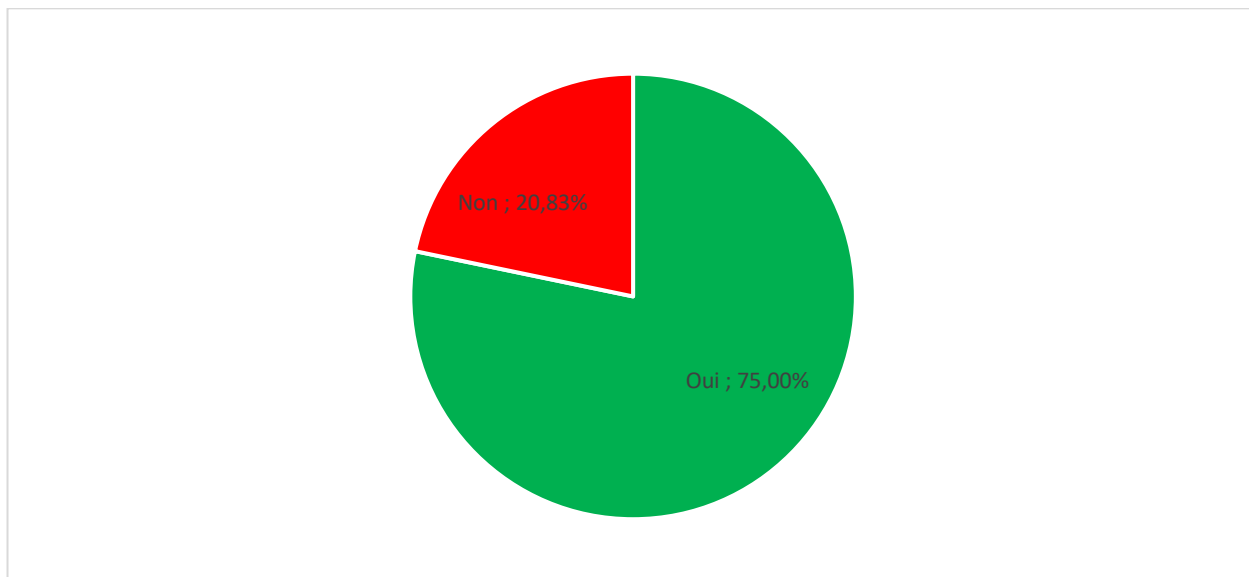
Une coopération qui reste dynamique avec les établissements scolaires

C'est un élément constant de la Cité éducative roubaisienne : les coopérations avec les acteurs opérationnels de l'Éducation nationale et les porteurs de projet de la programmation sont relativement bien ancrées. Ainsi, très majoritairement les porteurs de projet affirment mobiliser les établissements scolaires dans la mise en œuvre de leurs projets (75% des porteurs de projets indiquent coopérer avec des établissements scolaires). L'évaluation 2020 de la programmation avait déjà montré qu'il existait une importante dynamique de coopération avec l'éducation nationale. Cette coopération a été encouragée dès le démarrage de la Cité éducative. En effet, la rédaction même des appels à projets, des appels à manifestation d'intérêt ou appel d'offre indiquait sinon la nécessité la pertinence de la création de liens avec les partenaires de l'éducation nationale.

Cette dynamique positive de coopération avec les établissements scolaires se perçoit très clairement dans le cadre des actions et interventions menées par les PLFEQ (cf supra) qui reposent pour beaucoup d'entre elles sur l'articulation et la coopération avec les établissements scolaires primaires et/ou secondaires. Pour le second degré, on notera toutefois un partenariat plus difficile à établir avec les lycées. A notre connaissance, deux lycées participent effectivement à la Cité éducative à travers quelques actions de la programmation (en portant notamment une action dans le cadre de l'appel à projet « Écoles, collèges, lycées à identités

remarquables » ou en bénéficiant de l'intervention de porteurs de projet dans le cadre de l'action « Sensibiliser jeunes et adultes aux phénomènes de discrimination »).

Votre projet a-t-il donné lieu à des coopérations avec les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, enseignement supérieur) ?



Des coopérations diversifiées à différentes étapes clés du projet

Le questionnaire adressé aux porteurs de projets a permis d'interroger la diversité des partenariats et des coopérations. En année 2 de déploiement du programme d'actions de la Cité éducative, il nous a semblé également pertinent de repérer les coopérations à différents moments du projet, de son élaboration à sa mise en œuvre opérationnelle et en passant par la mobilisation des publics. Sans entrer dans le détail des réponses qui sont relativement fournies, nous dresserons ici quelques éléments d'analyse d'ordre général.

Occurrences des coopérations effectives citées dans le questionnaire d'évaluation

- *Pour l'élaboration du projet*

Éducation Nationale	Centres sociaux	Ville	Département (UTPAS/PMI)	Associations locales (hors CS)	Familles
13	6	4	1	4	1

- *Pour la mobilisation des publics*

Éducation Nationale	Centres sociaux	Ville	Département (UTPAS/PMI)	Associations locales (hors CS)	Familles
16	9	4	5	5	0

- *Pour la réalisation du projet*

Éducation Nationale	Centres sociaux	Ville	Département (UTPAS/PMI)	Associations locales (hors CS)	Familles	Entreprise privée (prestation)
12	5	6	1	9	4	2

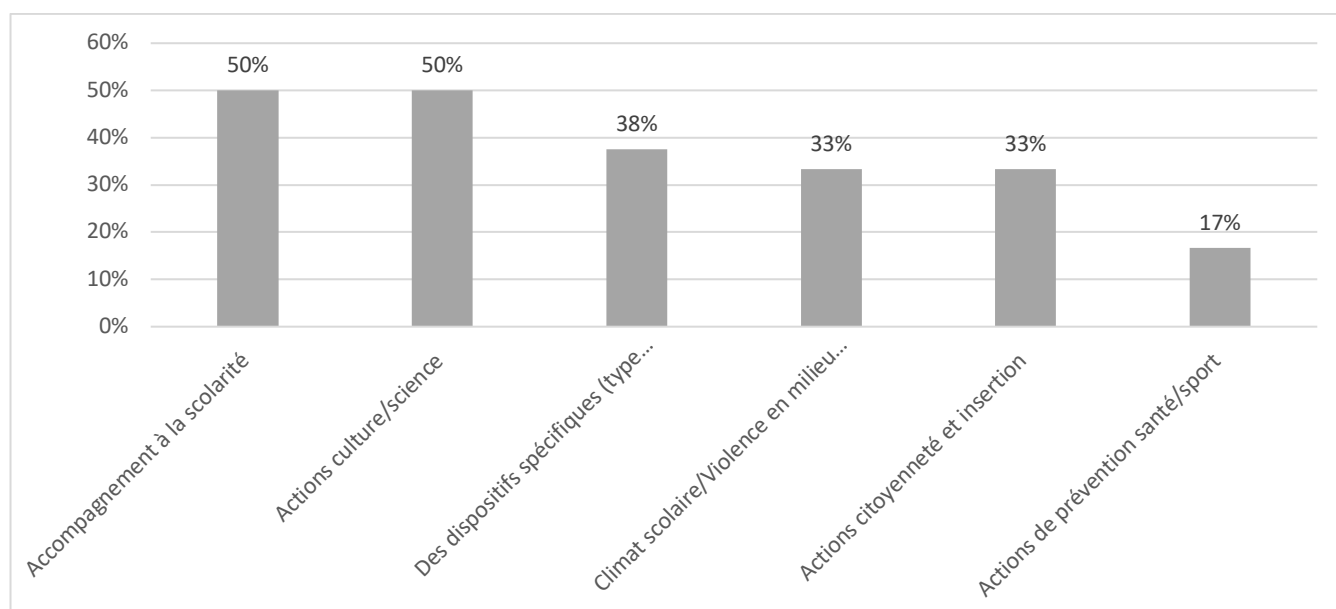
Ce sont les partenariats avec l'Éducation nationale qui sont les plus fréquemment cités et les plus nombreux chaque étape des projets, qu'il s'agisse de la construction des projets, de la mobilisation des publics dans les projets et dans leur réalisation. A noter que parmi les acteurs institutionnels de territoire, la ville et en particulier le département sont faiblement mobilisés en tant que partenaires dans le déploiement des projets. Les centres sociaux apparaissent quant à eux comme étant des acteurs incontournables de la Cité éducative. Ils constituent des points d'appui importants notamment en ce qui concerne la mobilisation des publics.

On relèvera enfin une faible participation des familles (parents et jeunes) qui sont assez peu citées par les porteurs de projets comme ayant contribué aux projets. Elles n'ont quasiment pas été mobilisées en amont des projets et en tant que possibles relais des actions mises en place (cela pose la question de la place des bénéficiaires en tant que contributeurs à la diffusion des projets). En revanche, les familles sont davantage sollicitées dans la réalisation des projets.

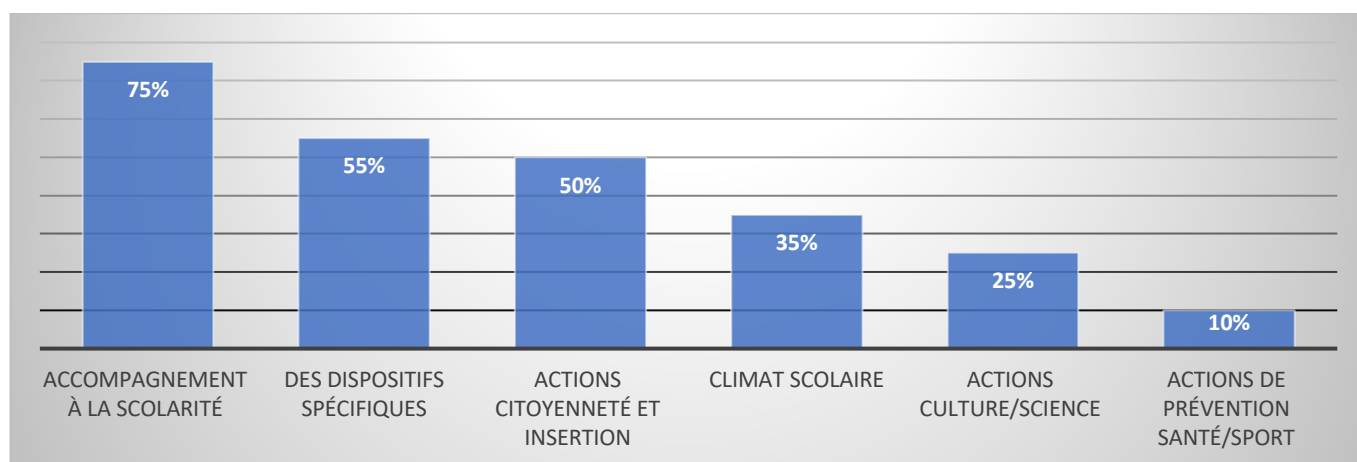
Une évolution notable des thématiques sur lesquelles portent les coopérations

La comparaison à l'évaluation 2020 de la programmation indique de manière très nette pour 2021 le changement de thématiques sur lesquelles portent les coopérations. Alors qu'en 2020, la thématique de l'accompagnement à la scolarité était très nettement, et de loin, au cœur des pratiques de coopération, elle n'est désormais plus majoritaire en 2021. S'est ainsi opéré un rééquilibrage en faveur d'autres thématiques dont en particulier celle relative aux actions culturelles et scientifiques. L'enrichissement de la programmation de nouveaux projets notamment « Écoles, collèges, Lycées à identités remarquables », ou encore l'« Espaces ressources numériques de proximité » et les actions portées par la médiathèque de Roubaix « Animation de la BCD » et « Bons baisers de Roubaix » ont contribué à la redistribution des thématiques principales sur lesquelles portent les partenariats et coopérations. Comme nous l'indiquons précédemment, ceci est bien le signe d'une programmation en constante évolution qui s'enrichit de nouvelles actions et de fait de nouveaux thèmes de coopération.

Quelle(s) est/sont les thématiques sur lesquelles portent les coopérations ?



Quelle(s) est/sont les thématiques sur lesquelles portent les coopérations établies en 2020 ?



➤ LES COOPERATIONS AVEC LES PUBLICS (PARENTS/JEUNES) : ENTRE APPROFONDISSEMENTS ET LIMITES

Nous avons pu le souligner à plusieurs reprises, la Cité éducative représente une révolution méthodologique dans la conception et la mise en œuvre d'un projet éducatif de territoire. Elle implique un changement de paradigme dans l'action éducative locale (amorcée déjà dans le volet Éducation du contrat de ville à travers le PRE) en rappelant l'importance de la participation des publics bénéficiaires à la mise en œuvre du projet. Les publics ayant ainsi une double casquette de bénéficiaires/partenaires à la fois du programme d'actions et du projet dans sa globalité.

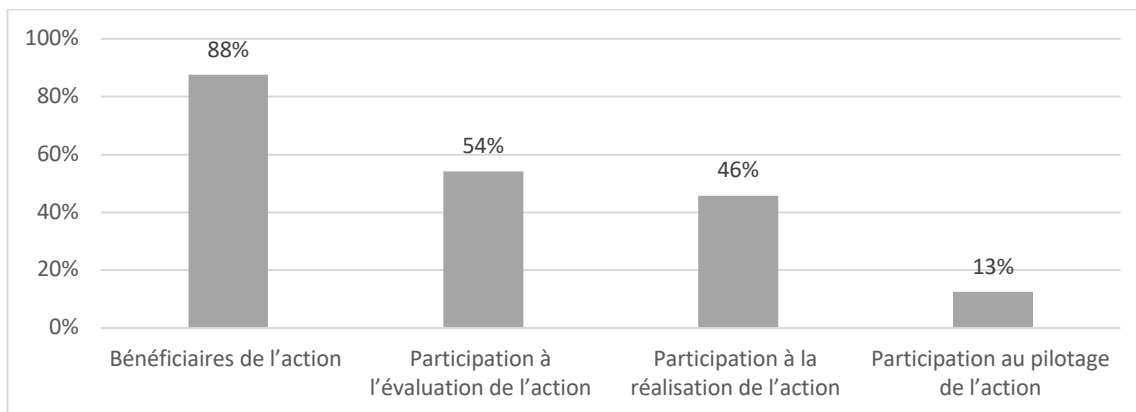
Du point de vue global, le démarrage peu avant l'été 2021 du Comité des habitantes et des habitants constitue un événement majeur. Nous avons précédemment souligné l'importance des PLFEQ dans l'accompagnement des publics pour appréhender cette instance de travail et d'évaluation.

Du point de vue des actions de la programmation, l'implication des publics s'intensifie mais demeure par certains aspects à approfondir encore.

On constate pour l'année 2021 par rapport à 2020, un progrès majeur des différents niveaux de participation des parents/des jeunes de la Cité éducative. Ils sont plus nombreux à participer aux actions – sans doute l'année 2021 aura été légèrement moins impactée par la crise sanitaire que l'année 2020 permettant ainsi de mobiliser davantage de publics. Ils sont également plus nombreux à être associés à la réalisation des actions, à être invités à faire des propositions sur le choix de thématiques d'actions, mais également à être interrogés dans le cadre de l'évaluation des projets : *« chaque usager, ses parents, associé à la mise en œuvre par la seule création d'un questionnaire de satisfaction, sur lequel on s'appuie pour évaluer notre action. »*
« Ils ont été associés dès le départ dans la réalisation du projet, que nous avons co-construit avec eux. Leur parole est indispensable à leur implication, mobilisation, elle permet un bon fonctionnement de l'atelier » ;
Dès le démarrage de l'action les parents ont été associés au projet en tant qu'acteur de leur parcours, nous tenons compte de leurs besoins... »

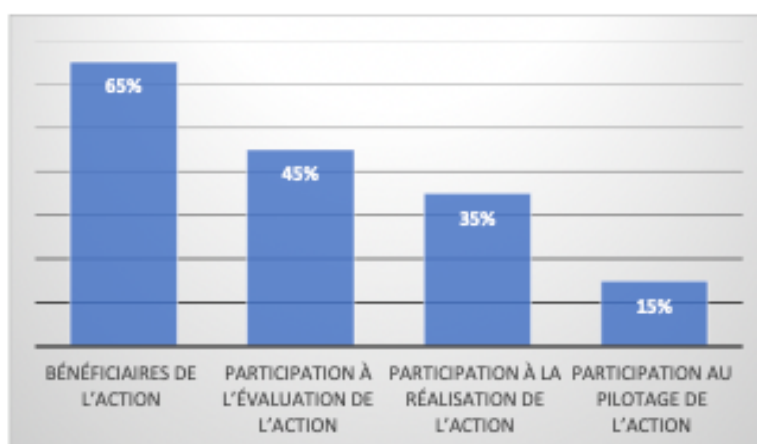
Si les porteurs de projets sont nombreux à évoquer les coopérations avec les familles dans le cadre de la mise en œuvre des actions, nous constatons cependant qu'ils sont peu nombreux à les positionner clairement sur du pilotage de projet ou du pilotage d'une démarche d'évaluation. Dans le cadre des « Rendez-vous du réseau des porteurs de projets », des porteurs de projets ont en effet partagé leurs difficultés à positionner les publics bénéficiaires en tant que co-pilotes, voire sur de l'évaluation autrement que par le biais de questionnaires de satisfaction. Il convient donc d'investir de manière très concrète et opérationnelle cette question en accompagnant les porteurs de projets à élaborer des stratégies de mobilisation des publics au sein des instances de pilotage et d'évaluation des actions. Il serait souhaitable, non pas de les outiller mais de les accompagner sur les différentes étapes de mobilisation des publics, par exemple en les accompagnant de manière très opérationnelle sur la mise en place de leurs démarches d'évaluation.

Quelles sont les différentes modalités de participation des jeunes et des parents à l'action en 2021 ?



Les différentes modalités de participation des jeunes et des parents à l'action en 2020 ?

Quelles sont les différentes modalités de participation des jeunes et des parents à l'action ?
(Bénéficiaires, co-construction...)



En conclusion, au regard des coopérations mises en œuvre au cours de l'année 2021 il est permis de constater que

- Les dynamiques de coopération sont effectives avec la mise en place d'instances qui permettent les rencontres, croisements, partages d'expériences et mises en œuvre de nouveaux projets entre porteurs de projets (Rendez-vous du réseau des porteurs de projets, CECQ en particulier)
- Les fonctions des PLFEQ dédiées aux coopérations ont été renforcées permettant ainsi de renforcer les liens entre éducation nationale, centres sociaux et familles
- Des coopérations différenciées mais effectives entre et avec différents acteurs éducatifs du territoire (éducation nationale, centres sociaux, ville, département, associations, parents)
- Les thématiques sur lesquelles portent les coopérations entre acteurs éducatifs se décentrent un peu de la question scolaire pour investir d'autres champs liés à l'épanouissement de l'enfant/du jeune dans une perspective globale de réussite éducative
- Concernant la participation des parents et des jeunes à la mise en œuvre globale des projets dans une logique de participation à la prise de décision (pilotage/évaluation), elle reste timide à l'instar de 2020. Néanmoins, par rapport à 2020, on notera d'une part une participation plus active des publics à l'animation des actions et d'autre part une prise de conscience de la part des porteurs de projets de leurs difficultés et freins à impliquer les publics dans le pilotage du projet.

2.3. Le recours au droit commun

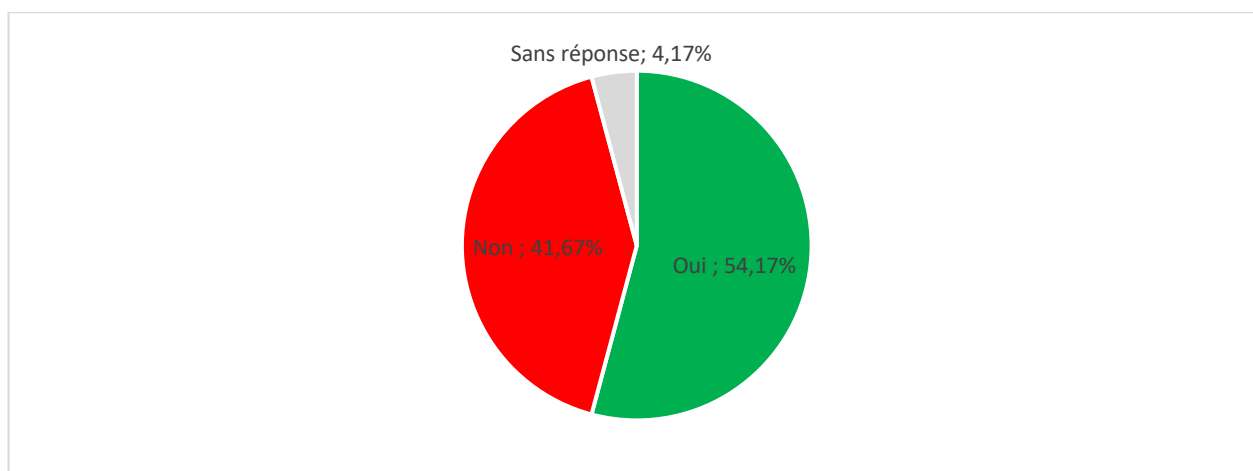
La Cité éducative a pour objectif la réduction des inégalités sociales par la mise en œuvre d'une action éducative territorialisée. Les crédits spécifiques engagés doivent ainsi s'inscrire en complémentarité et en renforcement des moyens de droit commun relevant de l'action éducative et de l'action sociale. La mise en place d'un pilotage institutionnel régulier de la Cité éducative a quant à lui pour fonction d'interpeller les partenaires institutionnels lorsque ce droit commun fait défaut, comme cela est souvent le cas dans les quartiers prioritaires.

De nombreuses actions articulées à un dispositif existant

Parmi les actions déployées, un certain nombre d'entre elles sont adossées à des dispositifs déjà existant sur le territoire. Pour nombre d'entre elles, elles sont articulées avec des dispositifs du Contrat de ville, et particulièrement avec le PRE qui est un dispositif partenarial visant déjà la coopération entre les acteurs éducatifs et socio-éducatifs intervenant dans les quartiers prioritaires. De manière également cohérente les actions de la programmation de la Cité éducative sont également articulées avec le CLAS qui porte également une dimension et une ambition partenariales fortes. Les PLFEQ participent à l'articulation du dispositif CLAS aux actions de la programmation de la Cité éducative. En 2020, certaines CECQ ont mené une réflexion sur l'articulation des dispositifs CLAS et Devoirs faits afin de gagner en cohérence.

A l'exception de ces deux dispositifs spécifiques (PRE et CLAS) qui sont structurants au sein des QPV, il n'existe pas de projet éducatif de territoire (PEDT) qui permettrait une articulation de la Cité éducative (et de son programme d'actions) à une stratégie éducative formalisée à l'échelle de la ville.

Votre projet est-il articulé à un dispositif existant (PRE, Contrat de ville, CLAS, Devoirs faits, PEDT, Cordées de la réussite...)



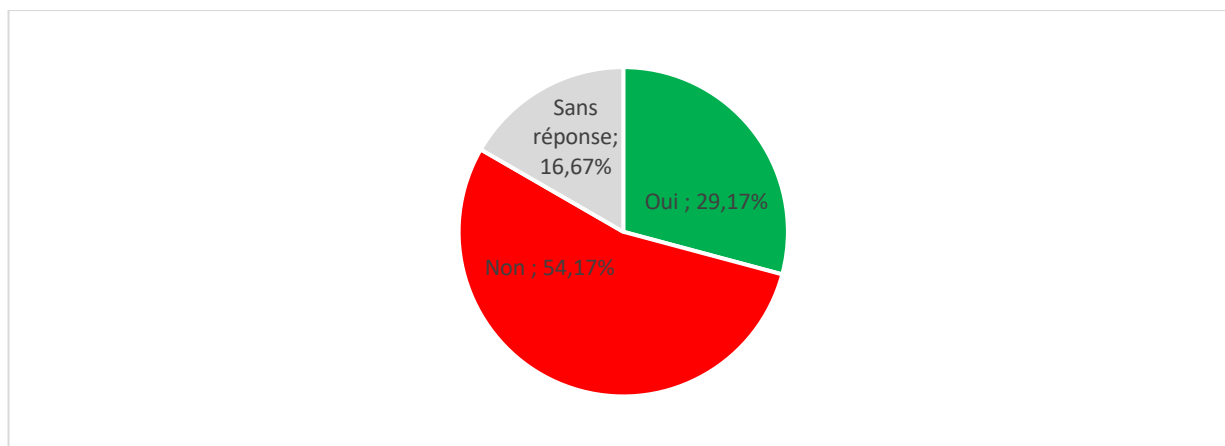
Une mobilisation du droit commun par les porteurs de projets modeste...

Lorsqu'il est question d'aller mobiliser le droit commun, les porteurs de projets sont nombreux à déclarer ne pas procéder à des réorientations de situations d'enfants, de jeunes ou de parents vers les dispositifs de droit

commun. Ainsi, 54% d'entre eux ne procèdent à aucune réorientation vers le droit commun contre 29%. Et plus de 16% ne se prononcent pas sur cette question.

Lorsque des réorientations vers le droit commun existent, elles sont principalement réalisées vers les services sociaux du département (UTPAS), d'autres le sont vers des structures sociales et médico-sociales tels que le CMPP.

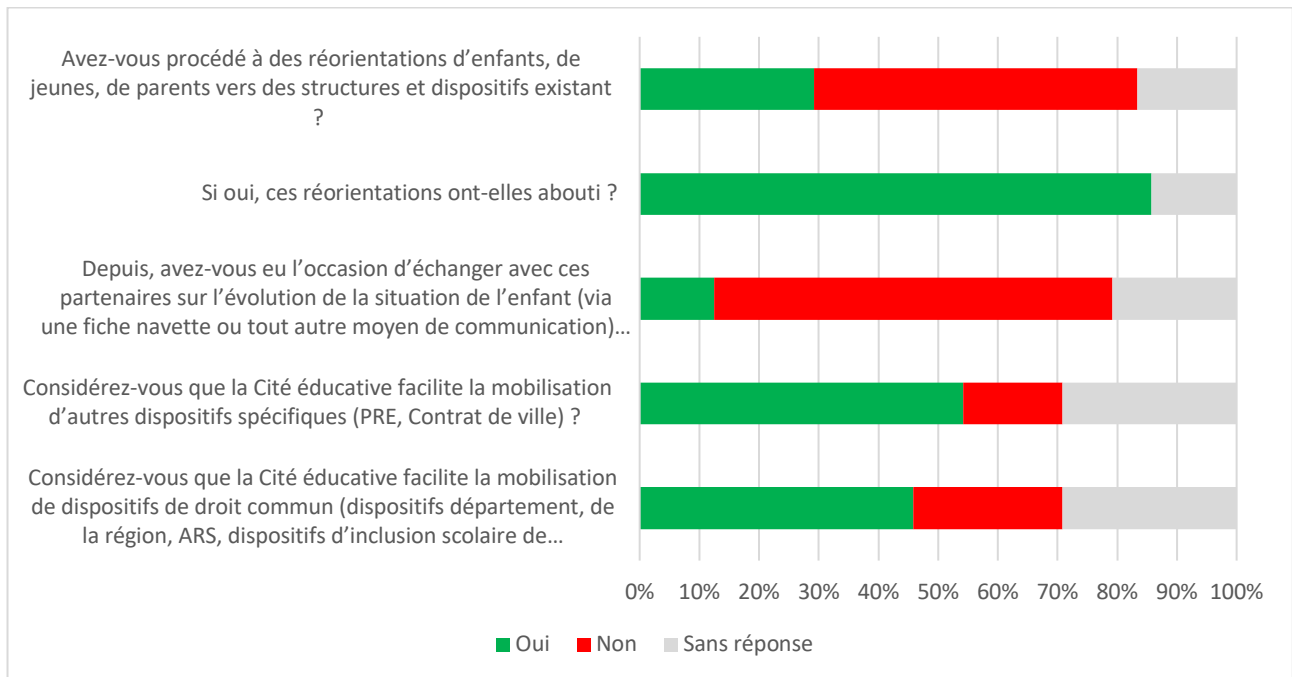
Avez-vous procédé à des réorientations d'enfants, de jeunes, de parents vers des structures et dispositifs existant ?



...mais plutôt positive quand elle a lieu

Lorsque les orientations vers des structures de droit commun sont réalisées, elles ont pour beaucoup conduit à des prises en charge et à la mise en place d'un suivi auprès de l'enfant/du jeune ou de la famille. Ce constat corrélé à ceux selon lesquels les porteurs de projet considèrent que la Cité éducative facilite à la fois la mobilisation de dispositifs de droit commun et la mobilisation de dispositifs spécifiques tels que le PRE semble indiquer que la Cité éducative agit potentiellement favorablement sur la mobilisation de l'ensemble des dispositifs s'adressant aux familles qui résident en QPV, qu'ils soient de droit commun ou spécifiques. Ainsi, elle semble bien avoir un effet levier dans la saisine à la fois du droit commun et des actions spécifiques.

Un aspect en revanche plus mitigé concerne la poursuite de la communication entre les porteurs à l'origine de la saisine et les structures qui prennent le relais des situations orientées. En effet, une fois intégrées dans les nouveaux dispositifs les porteurs de projets n'ont plus d'informations sur la suite de la prise en charge. Cela pose la question des cadres institués favorisant la poursuite d'échanges (charte de confidentialité partagée par exemple) et surtout cela pose la question des conditions de possibilité d'une coopération et d'articulations entre porteurs de projets et acteurs institutionnels de droit commun. Cette dernière question relève davantage du pilotage global de la Cité éducative.



En conclusion, certaines actions de la programmation constituent des relais pertinents soit vers des dispositifs de droit commun, soit vers des dispositifs spécifiques du Contrat de ville (PRE notamment). Toutefois, si la programmation Cité éducative permet de faire levier sur le droit commun, cela reste à la marge. Les difficultés majeures relatives à mobilisation, à l'orientation et à l'articulation à des dispositifs de droit commun ou spécifiques résident d'une part dans la difficulté pour beaucoup de porteurs de projets à saisir la distinction entre droit commun et actions spécifiques et, de fait, à identifier les modalités de mobilisation du droit commun. Elles résident d'autre part dans les difficultés qui demeurent à coopérer entre directement entre porteurs de projets et partenaires institutionnels de territoire. Cette logique de coopération doit être impulsée de manière volontariste au niveau des pilotes de chaque institution. La rencontre entre les partenaires institutionnels de territoire et des pilotes de la Cité éducative dans le cadre du Comité annuel devra l'évoquer.

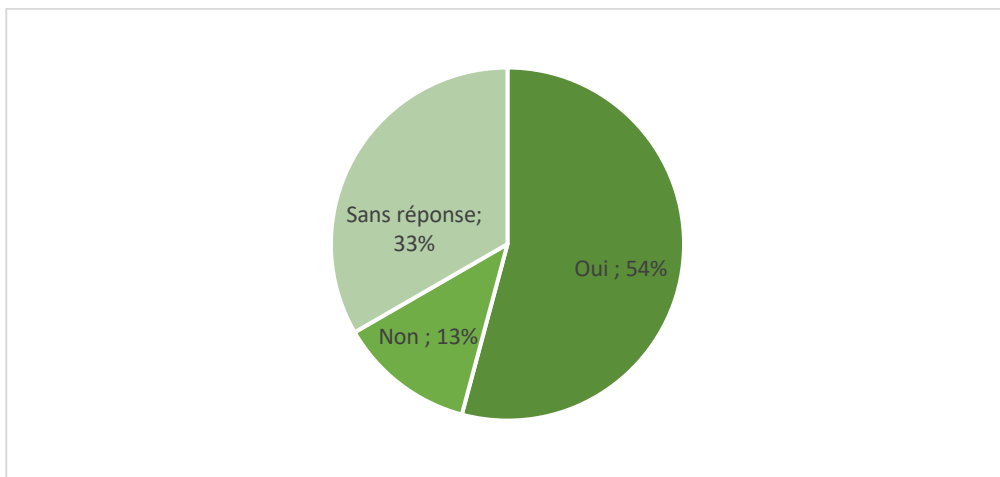
2.4. La mesure des effets

Bien qu'indispensable et nécessaire dans toute évaluation d'un dispositif d'action publique, la mesure des effets demeure une question délicate et complexe à mettre en œuvre. Elle nécessite en effet d'adopter une posture distanciée par rapport au projet pour en apprécier la portée, c'est-à-dire l'impact, sur les personnes visées, sur les quartiers, sur les pratiques... Il s'agit bien dans la mesure des effets de s'interroger sur la manière dont la Cité éducative, au moyen de sa programmation, a contribué à faire évoluer positivement certains indicateurs de territoire (indicateurs de réussite scolaire, indicateurs d'épanouissement et de bien-être, indicateurs relatifs aux phénomènes de discrimination...) mais également sur la manière dont elle a pu impacter les publics dans leurs rapports et interactions à leur territoire de vie, aux institutions, intra-familiaux...

➤ UNE STRATEGIE DE MESURE DES EFFETS A PRECISER

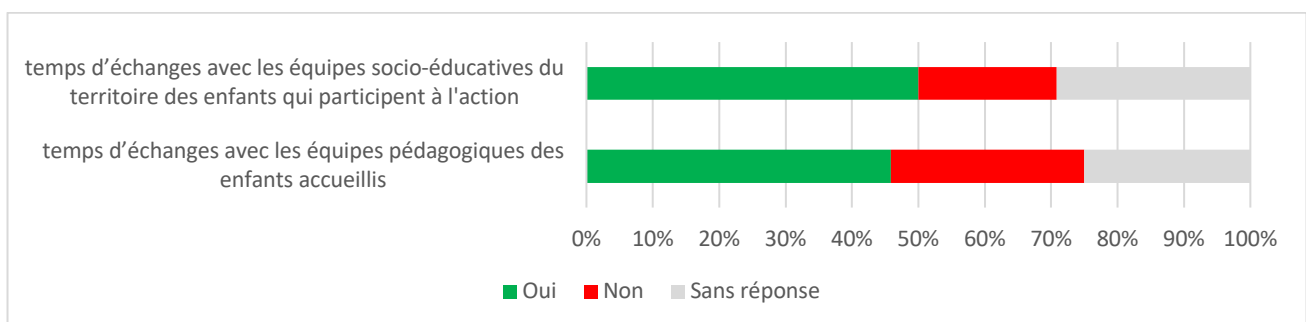
Après deux années de mise en œuvre, les porteurs de projets ayant répondu au questionnaire d'évaluation indiquent pour 54% d'entre eux percevoir des changements sur les jeunes/les enfants participant aux actions qu'ils déploient. S'il ne faut pas sous-estimer ce chiffre, qui correspond bien aux observations des porteurs de projets, il convient en revanche de rester précautionneux sur l'effectivité de ces changements. La mesure des effets, et en particulier des changements, doit reposer sur un croisement de regards entre les différentes catégories de personnes qui interviennent auprès des enfants/des jeunes ainsi qu'un croisement avec les différentes données et indicateurs statistiques du territoire. En outre, à la lecture du graphique ci-dessous il ne faut pas négliger la proportion de porteurs de projets qui n'ont soit pas émis de réponse (33%), soit ont répondu par la négative (13%).

Perception de changements parmi les jeunes/les enfants qui participent à l'action



Si un travail d'analyse plus fin et plus poussé des effets doit être réalisé – pour cela il est nécessaire de procéder à une harmonisation des indicateurs à mobiliser par les porteurs de projets visant à mesurer les effets des actions de la programmation d'une part mais également de la Cité éducative plus largement –, cette perception de changements potentiels sur les jeunes/les enfants inscrits dans les actions Cité éducative s'appuie éventuellement sur des observations croisées entre partenaires éducatifs qu'ils relèvent de l'éducation nationale ou qu'ils relèvent d'autres structures socio-éducatives de territoire.

Instauration de temps d'échanges



Si le tableau ci-dessus indique bien qu'il existe des temps d'échange entre partenaires, reste à savoir si ces temps d'échanges constituent des temps spécifiquement dédiés à la consolidation d'analyses croisées et sont formalisés comme tels (avec une analyse circonstanciée des effets) ou s'ils correspondent plutôt à des temps d'échanges informels. En résumé, une réflexion sur l'étayage des observations relatives aux changements produits par les actions sur les enfants/jeunes des QPV nous paraît être nécessaire.

Le dispositif d'évaluation du programme d'actions de la Cité éducative devra pleinement prendre en compte cette question du repérage et de la mesure des effets lors de la troisième année d'évaluation. Un atelier spécifique dans le cadre des « Rendez-vous du réseau des porteurs de projets », réunissant une dizaine de participants/participantes, a été consacré en décembre 2021 à la question de l'identification des effets et de leur mesure. Outre le fait de travailler collectivement ce sujet, l'objectif de ce temps de travail consistait à créer un socle d'analyse commun et ainsi d'homogénéiser la grille d'analyse des effets à tous les porteurs de projets.

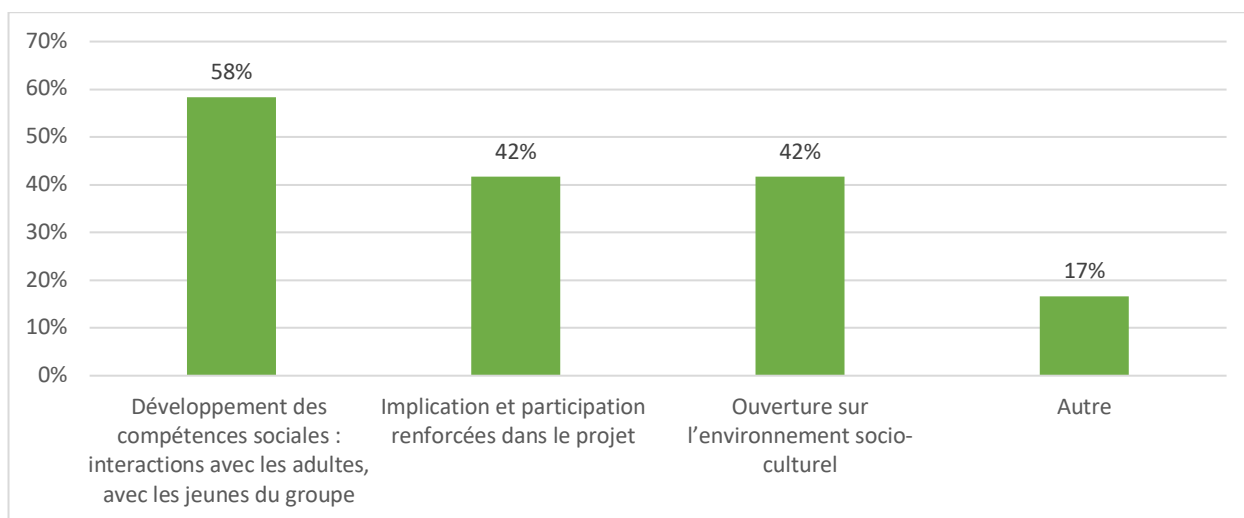
Typologie des changements et améliorations constatées chez les enfants/jeunes de la Cité éducative

Comme nous l'évoquions précédemment, à ce stade les changements et améliorations constatés sur les enfants/jeunes de la Cité éducative ne sont évoqués qu'à titre d'hypothèses qu'il conviendra de valider à partir d'un dispositif évaluatif continu en 2022. Est évoqué spécifiquement au titre des changements le développement des compétences sociales en particulier dans les relations des enfants/jeunes aux adultes et entre pairs (58% des porteurs de projets). Il faudra être en mesure de repérer quels sont les effets de meilleures relations entre jeunes et avec les adultes : à la fois dans les établissements scolaires en termes d'apaisement du climat scolaire par exemple mais également dans les espaces communs – quartier, lieux de pratiques sportives et/ou culturelles, dans les relations intrafamiliales. A la marge un porteur de projet a remonté « *une amélioration des comportements perturbateurs* ».

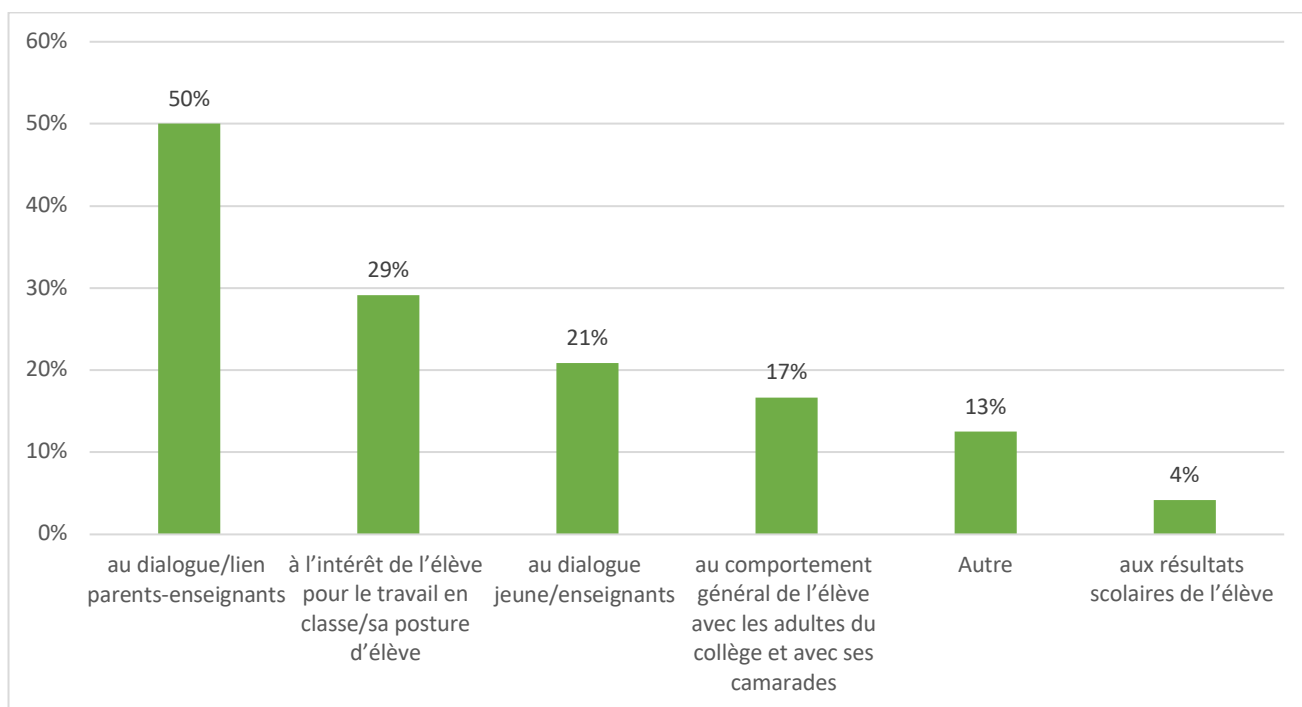
42% des porteurs de projets indiquent également une ouverture des enfants/jeunes sur leur environnement socioculturel ce qui induit potentiellement une plus forte participation et une plus grande implication dans les projets proposés. On peut le lire également à l'inverse : une plus grande ouverture sur l'environnement socio-culturel peut conduire les jeunes et les enfants à s'impliquer plus fortement dans les projets qui leur sont proposés.

A l'aune de ces observations, le constat est celui d'un effet relativement positif de la Cité éducative avec le déclenchement d'effets positifs sur les enfants/jeunes des QPV. En effet, il semblerait que la Cité éducative ait permis d'agir sur de multiples dimensions de la vie des enfants/jeunes. C'est principalement la relation parents-enseignants qui auraient été améliorées grâce à l'action de la Cité éducative. De nombreux projets de la programmation portent en effet comme objectif principal ou secondaire la création et le renforcement d'un dialogue parents-enseignants (Croisement des pratiques et des savoirs en tête, mais également l'action, du GAPAS, de l'ADEP, des PLFEQ de manière plus indirecte). L'objectif est de créer une alliance éducative visant à l'amélioration du lien familles-institution scolaire. Les effets de la Cité éducative sur les compétences scolaires des enfants/jeunes restent toutefois à préciser. Afin de disposer d'une vue plus exhaustive des effets de la Cité éducative sur la scolarité des enfants/des jeunes et *in fine* sur l'amélioration des indicateurs des QPV en matière de réussite éducative, une consolidation des résultats doit être réalisée conjointement entre porteurs de projets et Éducation nationale sous l'impulsion des pilotes de la Cité éducative

Nature des changements constatés



Les améliorations constatées



Les PLFEQ qui sont à l'interface de l'institution scolaire et des familles ont pu dans leurs échanges avec les établissements scolaires faire le constat d'améliorations relatives à la scolarité. Parmi les améliorations constatées chez les enfants/jeunes de la Cité éducative :

Les améliorations constatées par les PLFEQ

Améliorations relatives aux résultats scolaires	... à l'intérêt de l'élève pour le travail en classe, sa posture d'élève	...au dialogue jeunes/enseignants	... au dialogue/lien parents-enseignants	... au comportement général de l'élève avec les adultes du collège et avec ses camarades
5	2	2	6	4

Ainsi, la Cité éducative aurait d'ores et déjà potentiellement des effets positifs sur les résultats scolaires des élèves ainsi que sur les relations parents-enseignants. Ces constats, qui sont rappelons-le formulés à l'issue d'échanges entre équipes pédagogiques et PLFEQ, nécessiteront en année 3 d'être croisés avec les résultats des évaluations des élèves pour mesurer à partir d'indicateurs de réussite scolaire la progression des élèves depuis le démarrage de la Cité éducative.

Typologies des effets positifs de l'action Cité éducative sur les parents

En tant que premiers éducateurs des enfants les parents constituent également un public de la Cité éducative. En outre, le spectre d'action de la Cité éducative étant large les parents sont également un public à mobiliser, et ce, selon différentes modalités :

- en tant que bénéficiaires des actions afin de renforcer leurs compétences parentales, de favoriser leurs capacités à accompagner la réussite éducative de leurs enfants ;
- en tant que partenaires des actions, afin de renforcer leur confiance en eux et leur pouvoir d'agir tant dans leur rôle de parents que dans leur rôle de citoyens actifs.

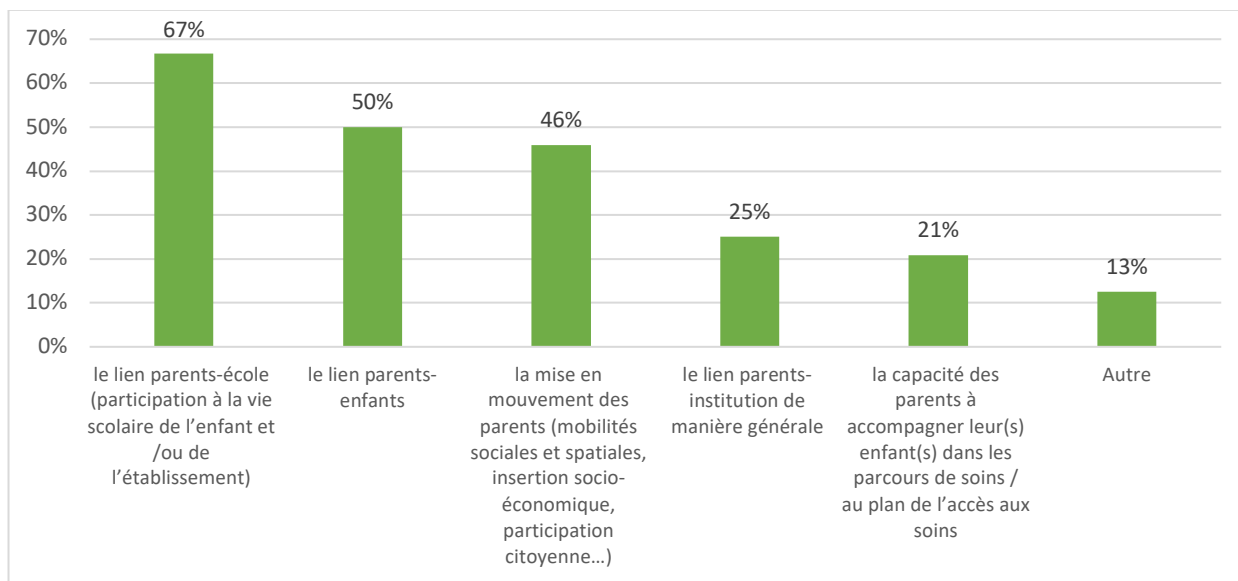
Le travail en direction des parents constitue une orientation majeure de la Cité éducative roubaisienne. De nombreux projets s'inscrivent dans une dynamique de mobilisation des parents. Ainsi huit grandes familles d'actions de la Cité éducative mobilisent particulièrement les parents : « Formation des parents : maîtrise des savoirs de base, au service de la coéducation » ; « Stages prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout petits » ; « Familles comme fabricant de culture » ; les « PLFEQ » ; « Le croisement des savoirs et des pratiques » ; « Formation des parents à la lecture à voix haute et animation de BCD » ; " Espace ressource numérique de proximité » ; « Équipes mobiles médico-sociales et éducatives ». Outre ces grandes actions qui soit s'adressent aux parents, soit nécessitent le concours des familles dans leur mise en œuvre, il faut également ajouter la mise en place du Comité des habitants/habitanes qui vient solliciter leur contribution à l'évaluation de l'action de la Cité éducative.

Au titre des effets positifs déjà repérés sur les parents participant aux actions, les porteurs de projets ont observé une amélioration du lien parents-école. C'est en effet une des orientations fortes de la programmation de la Cité éducative de Roubaix. L'objectif d'instaurer une communication plus fluide entre parents et enseignants et surtout une meilleure compréhension mutuelle se lit à travers des projets tels que le « Croisement des savoirs et des pratiques » ou encore le renforcement des « Postes liaison familles-école-quartier ». D'autres projets participent de ce rapprochement. A titre d'exemple le projet d'animation de la

BCP porté par la médiathèque de Roubaix ou encore le projet des « Espaces numériques de proximité » ou encore de l'ADEP y contribuent.

Malgré des retours jugés plutôt positifs quant aux effets de la Cité éducative, certains porteurs de projets indiquent qu'il est encore « *trop tôt pour juger* » de son impact. En effet, l'appréciation d'effets concrets sur les relations parents-école, sur les relations intrafamiliales, dans le quartier... nécessitera d'être mesurée sur un temps relativement distancié, ou *a minima* aux termes de ces trois années d'expérimentation, par le croisement de différents types

Le projet a eu un effet positif sur...



De la même manière que pour ce qui concerne les enfants/jeunes, les PLFEQ dans leurs échanges avec leurs partenaires de territoire ont pu faire le constat commun d'améliorations touchant les parents depuis la mise en œuvre de la Cité éducative. Ainsi, parmi les améliorations partagées c'est surtout du point de vue des liens parents-enfants ainsi que de la mise en mouvement des parents que les changements sont constatés. Les réponses des PLFEQ recourent peu ou prou les réponses apportées par l'ensemble des porteurs de projets.

Les améliorations constatées par les PLFEQ

Améliorations relatives au lien parents-enfants	...au lien parents-école	...au lien parents-institutions de manière globale	...à la capacité des parents à accompagner leurs enfants dans les parcours de soins	...à la mise en mouvement des parents (mobilités sociales et spatiales, insertion socio-économique, participation citoyenne...)
7	5	2	2	6

A l'aune des réponses formulées par les porteurs de projets, et alors que la Cité éducative a atteint un rythme de croisière dans la mise en œuvre des projets en mobilisant notamment un public plus nombreux qu'en 2020, des tendances en matière d'effets et de changements sur les publics commencent à se dessiner et semblent positifs. Ainsi, il est permis de constater que :

les porteurs de projets échangent davantage qu'en 2020 avec leurs partenaires éducatifs du territoire sur les effets et changements constatés sur les publics bénéficiant des actions ;

ces changements constatés concernent principalement l'amélioration des liens parents-enfants avec de meilleures relations intrafamiliales et un meilleur suivi des parents quant à l'épanouissement de leurs enfants, une amélioration du dialogue parents-enseignants, une plus grande mobilisation des parents (mobilités sociales et spatiales, participation citoyenne...)

néanmoins, le dispositif d'évaluation des effets pour être plus précis doit évoluer. Un « cahier d'observation permanent » ainsi qu'un questionnaire à destination des parents ont été élaborés pour un recueil plus fin des effets et changements sur les publics bénéficiant des actions de la programmation de la Cité éducative.

3 - LA CONTRIBUTION DE LA PROGRAMMATION A L'EVALUATION GLOBALE DE LA CITE EDUCATIVE : APPRECIATION PAR CRITERES

3.1. Pour rappel, quelques questions évaluatives

Les éléments ci-après s'appuient en particulier sur les résultats de l'enquête par questionnaire.

Questions évaluatives centrales : La programmation dans sa globalité a-t-elle permis de mieux répondre aux trois grands objectifs visés : le renforcement des coopérations, la lutte contre les déterminismes et le développement de l'ambition ? L'offre éducative s'est-elle enrichie ? La qualité des actions proposées aux publics est-elle appréciable... ?

3.2. L'effectivité

➤ RAPPEL DES QUESTIONS EVALUATIVES

Les actions de la programmation ont-elles été réalisées ? Quel est l'état de la réalisation des actions ? Quelles modalités ont été mises en place pour le suivi de la réalisation des actions ?

➤ TABLEAU DE SYNTHESE

Points forts 2021	Améliorations mises en œuvre depuis la première évaluation en 2020	Axe d'amélioration à envisager
Une programmation qui s'est enrichie de nouveaux projets divers (rappel thématiques larges culture/citoyenneté/formation des parents et lien avec l'école)	Le contexte sanitaire qui n'a que faiblement impacté le déploiement des actions de la programmation.	Une programmation qui concerne toutes les tranches d'âge mais certaines tranches d'âge qui sont moins ciblées (0-3 ans/16-25 ans).
Une programmation au déploiement géographique homogène sur le territoire avec un bon équilibre entre les actions déployées dans le secteur sud et les actions déployées dans le secteur nord.	Après une année 2020 consacrée à la préparation des projets et au développement des partenariats dans un contexte sanitaire contraignant, 2021 a été l'occasion de déployer opérationnellement les projets	
Des typologies de projet qui prennent en compte les axes nationaux de la Cité éducative et		Des appréciations d'inscription dans les axes et enjeux de la Cité éducative qu'il faudrait préciser entre les différents exercices (évaluation, bilan/revue de projet)

les enjeux spécifiques roubaisiens		
Une programmation qui fait effectivement l'objet d'un suivi régulier dans son déploiement au moyen de la revue de la revue de projet et de l'évaluation.	<p>Une dynamique de participation des porteurs de projet accrue aux travaux d'évaluation : 58% de participation des porteurs de projet (24) et 90% des PLFEQ en 2021 (9).</p> <p>Pour mémoire, en 2020 : 20 porteurs de projet avaient participé au questionnaire d'évaluation (incluant les PLFEQ)</p>	Si la dynamique de participation des porteurs de projet de la programmation est globalement positive, il faudrait l'approfondir encore en menant une réflexion sur de nouvelles modalités d'évaluation...et par là-même clarifier les différentes modalités de suivi de la Cité éducative

3.3. Efficacité

➤ RAPPEL DES QUESTIONS EVALUATIVES

Au regard des orientations et objectifs stratégiques de la Cité éducative, la programmation a-t-elle été l'occasion/permis de créer et/ou d'approfondir, de renforcer, les coopérations entre acteurs éducatifs du territoire ? Les objectifs relatifs à l'accompagnement à la réussite scolaire et éducative des enfants/des jeunes ont-ils été atteints à travers les différentes actions de la programmation ? La programmation a-t-elle permis d'ouvrir l'horizon socio-culturel des enfants/des jeunes, en termes d'accès à la culture ? La programmation a-t-elle permis d'ouvrir l'horizon socio-culturel des enfants/des jeunes, en termes d'accès au sport ? La programmation a-t-elle permis d'ouvrir l'horizon socio-culturel des enfants/des jeunes, en termes d'accès à la formation et à l'emploi ? Les actions ont-elles réalisé les objectifs fixés au plan du soutien des familles éloignées de l'école ?

➤ TABLEAU DE SYNTHESE

Points forts 2021	Améliorations mises en œuvre depuis la première évaluation en 2020	Axe d'amélioration à envisager
<p>Des porteurs de projet qui globalement ont atteint leurs objectifs tant du point de vue de la coopération entre acteurs que de la mobilisation des bénéficiaires.</p> <p>Des états de réalisation des actions satisfaisants.</p>	<p>Des projets qui ont tous atteint totalement ou plutôt totalement leurs objectifs.</p> <p>Des objectifs atteints dans la mise en œuvre des projets (réalisation des plans d'action...)</p> <p>Une plus grande mobilisation des publics perceptible.</p>	<p>Poursuivre l'accompagnement des porteurs au sujet de la mobilisation des publics qui demeure un enjeu commun, et une source de difficultés</p> <p>Un renforcement de la communication sur la Cité éducative, sur l'environnement partenarial local en matière d'action éducative permettrait d'améliorer la mobilisation des publics.</p>

<p>Des coopérations entre professionnels éducatifs qui se sont étoffées/approfondies dans l'opérationnalité</p>	<p>Une dynamique de coopération entre éducation nationale et porteurs de projet qui s'est affirmée à travers plusieurs projets (Équipe mobile, Espaces numériques de proximité, Médiathèque, Stage Prépa mat'...)</p> <p>Des dynamiques de coopération entre porteurs de projet qui commencent à émerger (Espace ressource numérique de proximité).</p> <p>Des thématiques de coopération qui sont diverses : scolarité, culture/science, dispositifs CLAS/PRE..., climat scolaire...)</p>	<p>Des temps de coordination souvent conséquents et chronophages.</p> <p>Un besoin d'alléger ces temps de coordination signalé par les porteurs (à l'interne et à l'externe ?)</p> <p>La question de la pérennité des coopérations avec l'éducation nationale au niveau opérationnel pourrait être mise à l'étude (changement de personnels) + anticipation de la fin du dispositif de CE</p>
<p>Une cité éducative qui permet les rencontres entre porteurs de projet à travers notamment le rendez-vous du réseau des porteurs de projet</p> <p>Les objectifs relatifs à l'animation du réseau sont atteints</p>	<p>En moyenne 10 à 15 participants aux rendez-vous du réseau des porteurs de projet qui ont pu se mettre en place à un rythme régulier et qui ont porté sur des thématiques mobilisatrices (mobilisation des publics, échelle de la participation, évaluation).</p> <p>Un rythme de rencontres qui a été adapté et assoupli au regard des besoins des porteurs de projet / témoignages et échanges de pratiques et des contacts noués.</p>	<p>Un séminaire des acteurs qui n'a pas encore pu être mis en place et qui pourrait contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enrichir les échanges et contribuer en tant que partie prenante • répondre à l'enjeu de coopérer à l'échelle globale de la cité éducative • diversifier et innover dans les formes/types de rencontres (à l'instar de la revue de projet 2021)
<p>Une continuité des projets visant à la réussite éducative des enfants et des jeunes qui permet de poursuivre et d'approfondir les dynamiques engagées en 2020</p>	<p>La mise en place de nouveaux projets en 2021 tels que le projet Espace numérique de proximité ou le projet d'animation de BCD proposé par la médiathèque qui viennent renforcer le volet réussite éducative et renforcement de l'implication des parents dans la réussite scolaire des enfants/jeunes.</p> <p>Ces actions viennent notamment consolider le travail déjà entamé sur la proximité entre école et parents (Stage Prépa Mat)</p>	
<p>Des projets visant l'ouverture socio-culturelle qui ont également poursuivi leur dynamique (LPO, Détournement) en mobilisant de nouvelles familles / mise en œuvre concrète des projets</p>	<p>Une programmation qui s'est enrichie de projets culturels et d'ouverture socio-culturelles (portés notamment par la ville de Roubaix avec une action de la médiathèque et le plan laïcité, le projet écoles, collèges, lycées à identités remarquables)</p>	<p>Mise en place d'indicateurs visant à mesurer plus précisément l'intensification ou le renouvellement des pratiques artistiques et culturelles</p>
		<p>Le volet santé et sport sont à renforcer. Quid des actions sport ? Quid des actions santé ?</p>

La Cité entreprenante qui reste le projet phare et pertinent de la CE en matière d'insertion socio-professionnelle des jeunes	La réalisation et la validation de l'étude tutorat-parrainage qui a permis de mettre en place des réunions de réseau. Un enjeu commun a pu être validé à l'issue de cette étude, celui de la coordination des actions en matière d'insertion socio-professionnelle des jeunes (réunion du 7 décembre). Partenariat avec le collectif mentorat ?	Il reste sans doute à encourager encore les dynamiques d'insertion socio-professionnelle des jeunes par des actions concrètes et identifiables. Il reste difficile de mesurer à l'échelle du territoire les effets de dispositifs comme la Cité entreprenante. Il est nécessaire d'accompagner la montée en puissance des actions C20 et C21.
58% des porteurs de projet qui déclarent avoir réussi à informer et toucher des publics dits « éloignés » ou « invisibles »	<p>Une progression de la communication et de l'information des projets de la Cité éducative à destination des publics éloignés des institutions dûe à une communication sur des supports variés (affiches, flyers, RS, partenaires)</p> <p>Mobilisation au cours de l'année 2020 qui a porté ses fruits (comité des habitants, « aller vers », formation des parents via l'Espace numérique de proximité avec les temps forts, le bouche à oreille des parents ...</p>	Valoriser le résultat de la mobilisation à travers notamment la lettre d'info, des témoignages lors d'un séminaire des acteurs sur les méthodes, les modalités, les postures, le temps dédié, les effets...

3.4. Cohérence/pertinence :

➤ RAPPEL DES QUESTIONS EVALUATIVES

Les moyens humains et matériels affectés à la mise en œuvre des actions de la programmation sont-ils adaptés aux enjeux éducatifs du territoire ? Les actions de la programmation sont-elles complémentaires, et non redondantes avec les autres dispositifs de droit commun et dispositifs additionnels ? Les modes d'intervention permettent-ils une prise des enfants, jeunes, et parents les plus éloignés des institutions ?

➤ TABLEAU DE SYNTHESE

Points forts 2021	Améliorations mises en œuvre depuis la première évaluation en 2020	Axe d'amélioration à envisager
En 2021, de nombreux projets ont eu dans leur mise en œuvre une forte imprégnation RH à travers des actions de recrutement et des actions de formation		Des moyens qui restent non pérennes / aider les porteurs de projet à trouver des co-financements (anticipation de la fin de la CE)
Des postes dédiés à la coopération qui ont continué à se renforcer (PLFEQ) / des instances type CECQ qui ont permis aux acteurs d'élaborer collégalement des projets (ex : espace numérique de proximité, écoles/collèges/lycées à identités remarquables)	Après une première année d'installation et de recherche d'objet de travail commun, les CECQ sont devenues un moyen de construire des réponses communes à travers des appels à projet (ex. : espaces numériques de proximité)	

		Proposer des temps de rencontres, de travail, voire des comités de pilotage entre porteurs de projet lauréats du même appel à projet (ex: prépa mat' ; familles comme fabricant de culture...)
	Une majorité de porteurs de projet déclare que leur projet est articulé à un dispositif qu'il soit de droit commun ou spécifique. On note en particulier de nombreuses articulations avec le PRE	

3.5. Conformité

➤ RAPPEL DES QUESTIONS EVALUATIVES

La programmation a-t-elle touché le public visé des 0-25 ans ? Les actions spécifiques ont-elles concerné les tranches d'âge/niveau ciblées ? Les parents ont-ils participé à la réalisation des actions ? y ont-ils été associés ? Les actions ont-elles touché autant les filles que les garçons ?

➤ TABLEAU DE SYNTHÈSE

Points forts 2021	Améliorations mises en œuvre depuis la première évaluation en 2020	Axe d'amélioration à envisager
Une programmation qui propose comme en 2020 des actions pour toutes les tranches d'âge de la Cité éducative		Pour certains porteurs de projet les tranches d'âge visées par les projets sont difficiles à atteindre (la mobilisation étant plus complexe). Il s'agit notamment de réfléchir à l'échelle de la Cité éducative à la question spécifique de la mobilisation du public jeune (16-25 ans) par la Cité entrepreneuriale.
Les modalités de participation des parents et des jeunes à la Cité éducative sont plurielles. On note à cet égard une diversité des pratiques des porteurs de projet de la programmation : bénéficiaires de l'action, participation à l'évaluation de l'action, participation à la	Davantage de porteurs de projet positionnent les publics autrement que comme de simples bénéficiaires. Les rendez-vous du réseau des porteurs de projet ont pu montrer l'intérêt que portent les porteurs de projet à la réflexion	A titre expérimental, il pourrait être intéressant de sélectionner un ou deux projets volontaires dans lesquels la place des bénéficiaires serait réinterrogée. Il s'agirait d'accompagner ce/ces porteurs vers l'intégration des

réalisation de l'action et participation au pilotage	sur la place des bénéficiaires dans le projet. Quelques projets qui ont enclenché une dynamique participative avec les parents (CECQ dans le cadre du croisement des savoirs et des pratiques)	parents/des jeunes dans les instances de pilotage ou d'évaluation
--	---	---

3.6. Effets

➤ RAPPEL DES QUESTIONS EVALUATIVES

Quels sont les effets observés sur le public de la Cité éducative en matière de réussite éducative et scolaire en matière d'ouverture socio-culturelle des enfants/jeunes ? La Cité éducative a-t-elle permis de faciliter et/ou d'approfondir les relations parents-écoles ? parents-institutions éducatives et socio-éducatives ? Les parents se sont-ils investis dans l'orientation de la programmation de la Cité éducative, en tant que partenaires ?

➤ TABLEAU DE SYNTHÈSE

Points forts 2021	Améliorations mises en œuvre depuis la première évaluation en 2020	Axe d'amélioration à envisager
Des effets positifs qui commencent à se dessiner avec des porteurs de projet qui les perçoivent davantage (54% des porteurs de projet qui constatent des changements chez les jeunes et 71% des porteurs de projet chez les parents)	Un début de réflexion avec les porteurs de projet sur les effets (comment les caractériser, les repérer ? Quels indicateurs retenir ?) afin de parvenir à une analyse commune (pour l'évaluation 2022)	Poursuivre le travail entamé sur la qualification et l'évaluation des effets. Au-delà de la perception des porteurs de projet, il serait intéressant dans le dispositif d'évaluation de mesurer les effets auprès des acteurs de droit commun (enseignants, médiathèque, clubs sportifs...)
Des effets positifs liés aux interactions et relations sociales : relations entre pairs et à l'égard des adultes ; renforcement des liens parents-enfants). Des effets positifs perçus dans le lien parents-école.		Si les effets sont réels, leur perception peut encore paraître impressionniste, d'où l'intérêt de poursuivre le travail sur la construction d'indicateurs permettant de mesurer plus précisément les effets et la nécessité de faire participer au processus évaluatif les acteurs de droit commun (en particulier les enseignants)

3.7. Opinion

La programmation a-t-elle répondu aux attentes exprimées par les familles, les enfants, les jeunes et les partenaires ?

A ce stade, le recueil d'opinion auprès des publics bénéficiaires de la Cité éducative n'a pas été mis en œuvre. Un dispositif d'évaluation spécifique visant à mesurer l'opinion des publics, via un questionnaire bénéficiaires, et celle de partenaires notamment éducatifs (enseignants) des porteurs de projets de la Cité éducative est prévu pour 2022.

4 - RESUME / SYNTHÈSE : ENSEIGNEMENTS ET PRECONISATIONS

Nous avons choisi de formuler deux niveaux d'observation. Au-delà de l'évaluation de la programmation qui nous incombait pour cette deuxième année de mise en œuvre de la Cité éducative roubaisienne, il nous semblait également utile de formuler quelques observations et préconisations sur la démarche même d'évaluation dans le cadre du déploiement de la Cité éducative.

4.1. Quelques points forts et axes d'amélioration repérés

Enseignements	Quelques points forts	Quelques axes d'amélioration
Sur la programmation	<ul style="list-style-type: none"> • Une programmation qui prend en considération les différentes dimensions de la réussite éducative • Un déploiement de l'ensemble du programme d'action et un niveau d'atteinte des objectifs satisfaisant • Une programmation qui s'est enrichie de nouveaux projets • Un programme d'action qui se déploie sur l'ensemble des secteurs de la cité éducative, les REP+ • Une programmation qui favorise réellement la coopération et une dynamique entre différents acteurs éducatifs (école, temps libre, etc.) • Des effets positifs qui commencent à se dessiner avec des porteurs de projet qui les perçoivent davantage 	<ul style="list-style-type: none"> • Un démarrage tardif de la cité entreprenante, action phare de la cité éducative en direction de la tranche d'âge 16-26 ans) • Une tranche d'âge (3-6 ans) qui reste peu visée par la programmation mais touchée par les stages prépa mat (effet induit). • Disposer d'une méthode et d'un outillage en vue d'une appréciation plus fine des effets des actions sur les bénéficiaires
Sur la Cité éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Des instances diverses qui permettent le dialogue et les échanges de pratiques entre porteurs de projet (CECQ, rendez-vous du réseau, etc.) • La mise en place des principaux outils de communication (site internet, lettres d'info, • La mise en place du comité des habitant.e.s • Une troïka qui assure un pilotage et un suivi opérationnel de qualité • Une fonction support (chargée de mission cité éducative) qui facilite un suivi et le reporting de la programmation tant au plan financier qu'opérationnel) 	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire des acteurs reporté à plusieurs reprises / • L'articulation évaluation de la programmation et évaluation globale

4.2. Perspectives et suivi des préconisations

Nous reprenons ci-dessous les préconisations formulées dans le rapport d'évaluation 2020 en indiquant les actions qui ont été mises en œuvre pour y répondre. Par ailleurs nous les complétons au cas où elles ont été partiellement mises en œuvre.

Enfin nous indiquons quelques nouvelles préconisations spécifiques à l'évaluation 2021

➤ CONCERNANT LA PROGRAMMATION DE LA CITE EDUCATIVE

PRECONISATION 2020 N°1

- Renforcer les dynamiques de coopération et les transversalités entre porteurs de projet afin de favoriser l'émergence de nouvelles coopérations (en investissant davantage l'axe communication, par l'organisation de temps de rencontre réguliers...)

Suivi de la préconisation 2020 Actions mises en place et niveau d'appréciation	Prolongement / approfondissement à envisager en 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Animation de 4 rendez-vous du réseau en 2021 axés sur les échanges de pratiques, la co-construction d'outils, les contributions des porteurs de projets et les apports méthodologiques • Mise en ligne sur l'espace ressources du site internet d'informations, supports, etc. • Actualisation de la maquette de la lettre d'info et des contenus (présentation de projets, interviews, etc.) • Des appels à projet qui ont impulsé des collaborations nouvelles (notamment via les CECQ) <p>➔ Niveau de réalisation de la préconisation : satisfaisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du séminaire des acteurs en 2022 comme un temps de travail collectif et partagé ; en associant quelques porteurs de projet dans sa préparation et son animation • Intégrer dans le programme du séminaire une dimension stratégique et prospective en permettant notamment d'identifier concrètement des pistes de financement visant à prolonger les acquis de la cité éducative (que ce soit concernant les types d'action ou le renforcement des coopérations)

PRECONISATION 2020 N°2

- Contribuer à la qualification des porteurs de projet en les appuyant méthodologiquement (évaluation, coordination et coopération, stratégie de mobilisation des publics, élaboration d'indicateurs commun permettant de mesurer l'égalité femmes-hommes...)

Suivi de la préconisation 2020 Actions mises en place et niveau d'appréciation	Prolongement / approfondissement à envisager en 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Animation de 4 rendez-vous du réseau en 2021 dont le programme était conforme aux orientations de la préconisation <p>➔ Niveau de réalisation de la préconisation : satisfaisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des objets de travail qui restent à consolider à l'instar de l'évaluation de l'égalité femmes-hommes • Élargir davantage de participation à ces temps de travail communs (au-delà des 10/20 personnes habituellement présentes) en mobilisant certaines structures et d'autres professionnels • Organiser un temps de bilan des « rendez-vous du réseau des porteurs de projet »

PRECONISATION 2020 N°3

- Élaborer des indicateurs de suivi communs et transversaux à tous les projets (notamment en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes)

Suivi de la préconisation 2020 Actions mises en place et niveau d'appréciation	Prolongement / approfondissement à envisager en 2022
<ul style="list-style-type: none"> Un rendez-vous du réseau qui a permis d'interroger les modalités d'évaluation de l'égalité femmes-hommes et de les mettre en débat au regard de la pratique des porteurs de projet sans pour autant aboutir à la production d'un outil commun. <p>➔ Niveau de réalisation de la préconisation : partiellement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir un temps plus construit consacré à cette question en mobilisant une expertise et/ou une présentation d'outils/démarches d'ores et déjà éprouvés Proposer un retour d'expérience avec le groupe pilote égalité filles-garçons mis en place au niveau national et auquel la Cité éducative de Roubaix participe. Envisager un temps de travail commun avec une ou deux autres Cités éducatives

PRECONISATION 2020 N°4

- Associer davantage les publics (parents et jeunes) dans la mise en œuvre des actions

Suivi de la préconisation 2020 Actions mises en place et niveau d'appréciation	Prolongement / approfondissement à envisager en 2022
<ul style="list-style-type: none"> Des résultats d'évaluation qui attestent d'une évolution positive sur ce plan, notamment pour les actions qui s'inscrivent dans une logique de parcours <p>➔ Niveau de réalisation de la préconisation : satisfaisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire évoluer la participation des bénéficiaires au pilotage et à l'évaluation des actions. Les outils créés en 2021 pour la mesure des effets (cahier d'observation et questionnaires parents) sont potentiellement une opportunité/un point d'entrée pour avancer dans cette direction (« passer de l'avis sur une action à l'expression d'une décision collégiale »)

PRECONISATION 2020 N°5

- Encourager le développement de projets en direction des 3-6 ans et donner davantage de lisibilité (en termes d'objectifs, de contenus, de coordination, de partenaires mobilisés...) aux projets concernant les 16-25 ans

Suivi de la préconisation 2020 Actions mises en place et niveau d'appréciation	Prolongement / approfondissement à envisager en 2022
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'étude « tutorat / parrainage » qui a donné lieu à un ensemble de préconisations et de rapprochements avec de nouveaux réseaux (collectif mentorat) La cité entreprenante n'a à ce stade pas permis l'émergence de parcours hybrides en direction des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Engager une réflexion dans le cadre du séminaire des acteurs sur la question de la mobilisation et de types d'action pertinentes en direction de ces tranches Saisir l'opportunité du comité annuel pour échanger avec la CAF sur les besoins et perspectives en direction de la petite enfance (articulation Cité éducative / CTG)

<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux projets qui ont émergé en 2021 n'ont pas touché ces tranches d'âge <p>➔ Niveau de réalisation de la préconisation : insatisfaisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier la pertinence d'une évolution des stages prépa mat sur une tranche plus large (2-6 ans)
---	---

➤ CONCERNANT LE PROJET DE CITE EDUCATIVE

PRECONISATION 2020 N°1

- Élaborer un plan concret de mise en œuvre opérationnelle de la démarche d'évaluation visant à associer l'ensemble des instances y participant conformément au schéma de gouvernance et à la stratégie d'évaluation définie (articulation et coordination des instances chargées de l'évaluation du programme de Cité éducative : comité des habitant.e.s ; CECQ; AMO; services ville; éducation nationale)

Suivi de la préconisation 2020 Actions mises en place et niveau d'appréciation	Prolongement / approfondissement à envisager
<ul style="list-style-type: none"> • Un manque de lisibilité et de formalisation de ce que les différentes instances du schéma de gouvernance ont produit en matière d'évaluation • Une revue de projet qui sans être consacrée spécifiquement à l'évaluation permet de dégager des pistes d'amélioration et des perspectives d'action (cf. compte rendu de la revue de projet 2021) <p>➔ Niveau de réalisation de la préconisation : insatisfaisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir l'opportunité du séminaire annuel pour partager et croiser les différentes appréciations des instances du schéma de gouvernance • Produire un document commun de type « bilan évaluatif et perspectives » en 2022 à partir des différentes contributions reçues par les différentes instances (troïka ; comité des habitant.e.s ; CECQ ; AMO ; services ville; éducation nationale, etc.)

PRECONISATION 2020 N°2

- Partager des indicateurs de diagnostic, de suivi et d'évaluation communs entre institutions pilote de la cite éducative (ville, éducations nationale, préfecture) afin de permettre et de faciliter la mesure des effets et des impacts de la cite éducative a l'issue de ses trois années de mise en œuvre.

Suivi de la préconisation 2020 Actions mises en place et niveau d'appréciation	Prolongement / approfondissement à envisager
<ul style="list-style-type: none"> • Aucune action n'a été mise en œuvre en 2021 <p>➔ Niveau de réalisation de la préconisation : insatisfaisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préconisation à réaliser

5 - ANNEXES : L'ÉVALUATION AU CŒUR DE LA CITE EDUCATIVE DE ROUBAIX : QUELQUES RAPPELS

5.1 La cité éducative et l'évaluation

➤ INSCRIRE L'ÉVALUATION AU CŒUR DES PRATIQUES DE TOUTES LES CITES EDUCATIVES

La **circulaire du 13 février 2019**, relative aux Cités éducatives, affirme que celles-ci doivent afficher une volonté partagée autour d'objectifs communs en faveur de la réussite éducative des enfants et des jeunes résidant en quartiers prioritaires. Pour cela, la Cité éducative doit reposer sur un plan d'action ambitieux à travers la mise en œuvre d'une programmation visant la continuité et la complémentarité de l'action éducative.

Au-delà de la dimension programmatique, la circulaire insiste sur la mise en place d'un **suivi transparent et d'un partage de bonnes pratiques entre acteurs éducatifs de territoire** à travers l'articulation de deux temps forts de la Cité éducative : **la revue de projet et la démarche d'évaluation**.

La démarche d'évaluation doit donc s'entendre comme une **pratique incontournable de la mise en œuvre du projet de Cité éducative**. Elle permet d'inscrire le projet, chemin faisant, dans une dynamique d'amélioration. Cette dynamique d'amélioration est double :

- elle doit **concerner la programmation et sa mise en œuvre** : les processus de déploiement des projets et des actions, les contenus, les articulations et complémentarités des actions de la programmation...
- elle doit également concerner **le projet dans son ensemble** : le système de gouvernance, les articulations et transversalités avec le droit commun, les coopérations entre acteurs éducatifs de territoire...

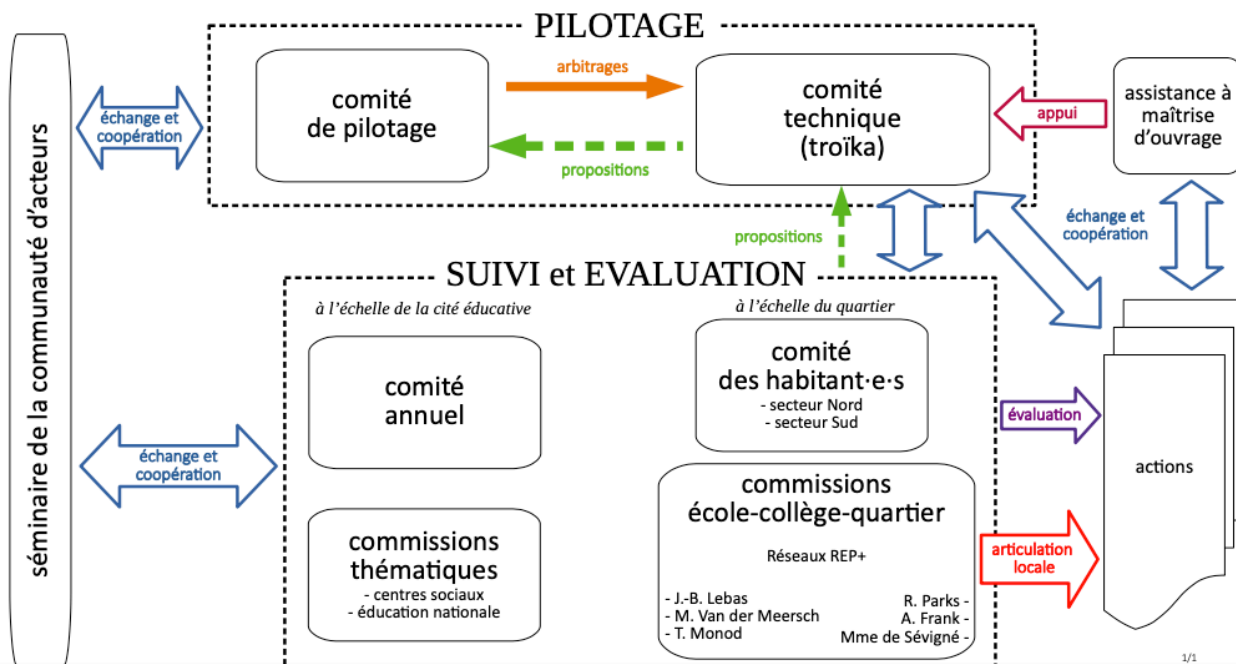
➤ L'ÉVALUATION DE LA CITE EDUCATIVE DE ROUBAIX

L'évaluation du programme « Cité éducative » est donc entendue comme l'évaluation :

- D'une **stratégie globale de mobilisation et de coopération des acteurs de la communauté éducative** (au sens large : tous ceux qui concourt à la réussite éducative de l'enfant quel que soit le champ d'intervention : éducatif et scolaire mais aussi santé, social, formation, emploi...);
- D'un **programme d'actions** dont l'objectif est de jouer un rôle d'effet levier en complétant les interventions déjà existantes ou en créant de nouvelles interventions adaptées aux besoins relevés et aux propositions des acteurs...

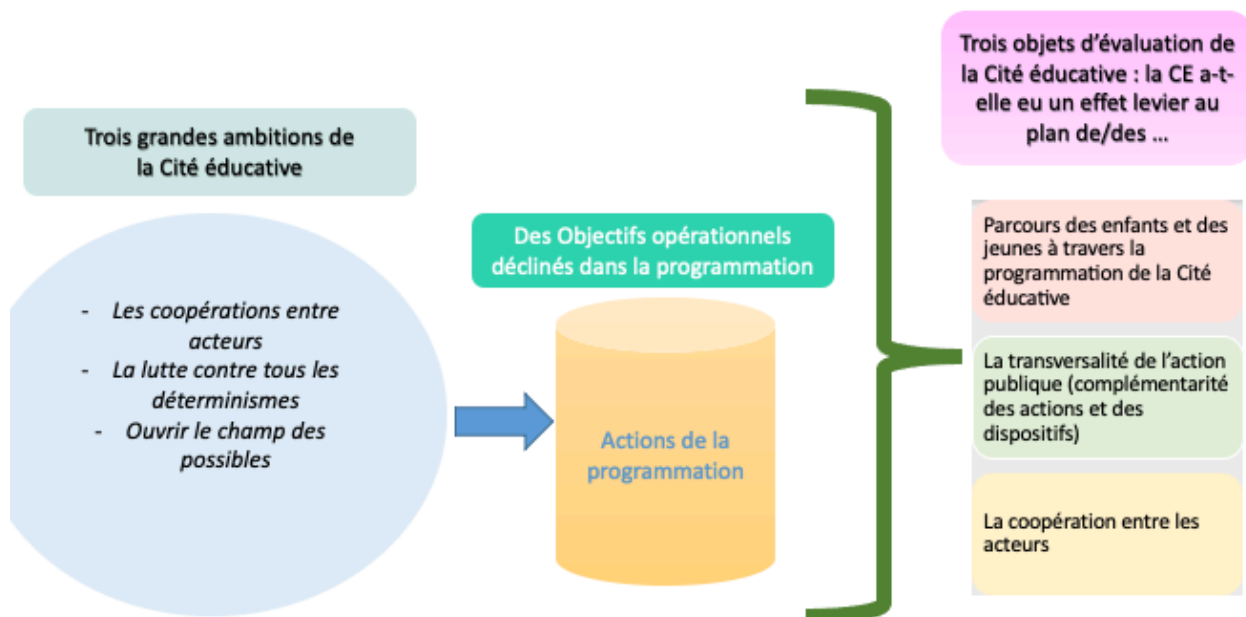
> Cette partie de l'évaluation est confiée à COPAS, AMO de la cité éducative

Le schéma de « gouvernance » a ainsi été établi en cohérence avec les principes et les finalités de la cité éducative de Roubaix : coopération, participation à l'échelle de la ville et des quartiers, évaluation partagée



5.2. Le référentiel d'évaluation de la Cité éducative de Roubaix

➤ SCHEMA DE LA DEMARCHE D'EVALUATION



5.3. Comment est réalisée l'évaluation de la programmation

➤ SENS ET APPROCHE DE L'ÉVALUATION

Confiée à COPAS, la réalisation de l'évaluation de la programmation repose sur une approche partagée de l'évaluation

- Le terme d'évaluation, tel qu'il est utilisé dans les documents cadre dépasse le moment de l'évaluation in fine qui consiste à rendre compte des résultats d'une action menée (bilan). Il vise plus largement à aider au pilotage de la cité éducative à l'échelle de la ville dans la durée
- L'évaluation, telle qu'elle est envisagée ici vise à produire un « *jugement de valeur* » (au regard de critères) qui repose sur un cadre méthodologique exigeant et stable (le référentiel) ainsi que sur un engagement (nécessairement collectif et collégial) et une mise en débat de ses résultats.
- Une approche participative et *in itinere* (évaluation comme dimension de l'animation du réseau)

L'évaluation doit permettre de mesurer les **points forts** et les **axes d'amélioration** de la Cité éducative tant du point de vue de ses **résultats** que du point de vue des **processus** et des modalités de mise en œuvre et de son fonctionnement.

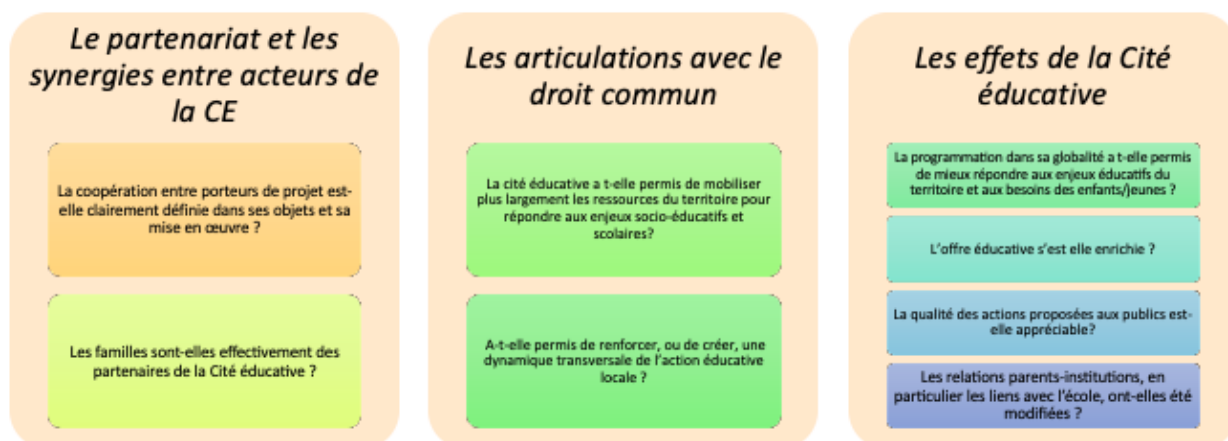
L'évaluation est un exercice collectif et collégial fondé sur l'**interdépendance** et la **coopération** de chacun avec tous – Comité de pilotage, pilotes opérationnels, acteurs opérationnels, bénéficiaires (jeunes et parents).

Elle est le fruit d'un travail partagé et collaboratif au niveau :

- Des bénéficiaires de la cité éducative dans le cadre du Comité des habitants
- Des porteurs de projet dans le cadre des différents rendez-vous du réseau et du séminaire annuel
- Des pilotes techniques (troïka) et institutionnels (comité de pilotage)

➤ ÉVALUER LA PROGRAMMATION A TRAVERS TROIS GRANDS OBJETS

La programmation est interrogée au moyen de questions évaluatives :

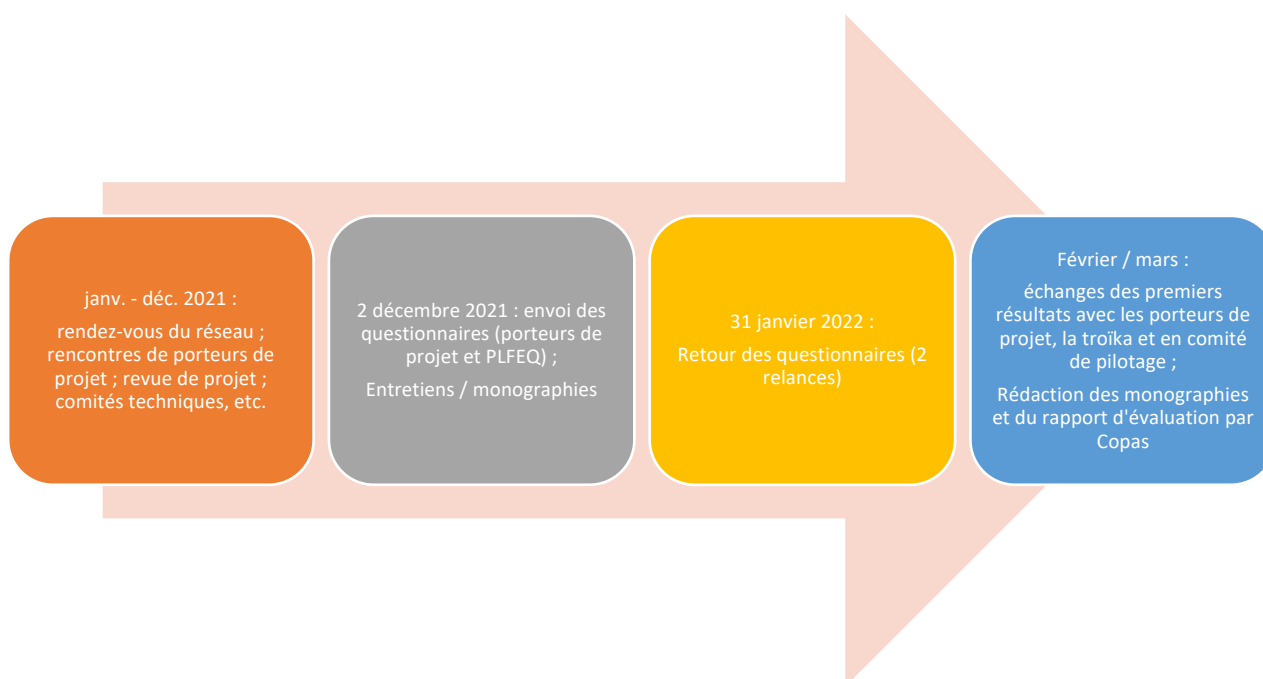


➤ L'ACCOMPAGNEMENT DE COPAS DANS LA DEMARCHE D'ÉVALUATION

Si l'évaluation réalisée par COPAS concerne la programmation et l'action des porteurs de projet, notre intervention se situe à différents niveaux.



➤ LE CALENDRIER DE L'ÉVALUATION 2021 – ZOOM SUR LA PHASE ETUDE PAR QUESTIONNAIRE



➤ LES SOURCES / INDICATEURS UTILISES POUR CE RAPPORT

- Une étude par questionnaire qui a été adressée en décembre 2021 aux porteurs de projet ayant une action directe auprès de bénéficiaires¹⁴ : 24 répondants – soit un taux de participation de 58%)
- Un questionnaire spécifique en direction des PLFEQ : 9 contributions sur 10 – soit un taux de participation de 90%
- La réalisation de trois « monographie » (Stages prepa mat' ; Cité entreprenante ; Médiation sociale dans le 1^{er} degré) centrées sur les pratiques et la singularité des modes d'intervention.
- Les contributions des porteurs de projet lors des six « rendez-vous du réseau » organisé en 2021¹⁵
- Les diverses contributions et observations de COPAS : participation aux réunions et instances de la cité éducative ; entretiens de bénéficiaires ou de porteurs de projet liés à la réalisation des lettres d'information et à la rédaction de dossiers : équipe médico-sociale, comité des habitants, espaces ressources numériques de proximité, etc.)¹⁶
- Les indicateurs issus de la revue de projet 2021 présenté en novembre
- L'analyse documentaire (analyse des projets relatifs aux différents appels à projet ; supports de présentation

¹⁴ Les actions dites « ressources » (coordination, pilotage, communication, etc.) inscrites dans la programmation financière sont intégrées dans l'évaluation globale du projet « cité éducative » réalisé par la troïka. Concrètement, l'action des CECQ n'est donc pas intégrée à ce rapport d'évaluation

¹⁵ 6 rencontres organisées en 2021 : 4 février, 27 avril, 7 mai, 27 mai, 5 octobre, 7 décembre

¹⁶ Cf dossiers et témoignages :

- <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix/la-boite-a-outils/ressources/espaces-ressources-numeriques-de-proximite-dossier-et-temoignages> ;
- <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix/la-boite-a-outils/ressources/comite-des-habitanes-dossier-et-temoignages>